



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABBAS LAGHROUR - KHENCHELA



Faculté des lettres et langues étrangère
Département : de français
Spécialité : sciences du langage

TITRE DE MEMOIRE

Analyse des créativités lexicales dans la presse
Écrite Algérienne d'expression française
Cas de « tranche de la vie » dans « le quotidien d'Oran »

Mémoire présenté au département de littérature et langue françaises
Pour l'obtention du diplôme de Master

Présenté Par:

O Lachkhab Meriem

Les Membres Du Jury

Dirigé par : Msr.Beroual Kamel M.A

Examineur: Msr Boujlal Hacène M.A

Président : Msr.Hambli Achour M.A

Année Universitaire
2016/2017

Remerciements

Avant toute chose, je remercie **Dieu** le tout puissant qui m'a guidée tout au long de ma vie, qui m'a donné volonté patience et courage de réaliser ce travail.

Je tiens à remercier très vivement et infiniment mon directeur de recherche **Mrs Beroual Kamel** qui a accepté de diriger cette recherche, ainsi pour ces encouragements, ses conseils et ses orientations. Je lui exprime mon profond respect et mon éternelle reconnaissance,

Mes remerciements les plus sincères s'adressent également à ma cousine, mes amis et à toute personne ayant attribué de ce mémoire de prés ou de loin ;

A tous et à toute...

...je vous dis Merci

LACHKHAB Meriem

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

Aux deux êtres qui sont les plus chers au monde, pour leur encouragement, leurs conseils et leurs sacrifices.

A ma très cher ma mère et mon très cher père qui m'a vraiment beaucoup aidé et soutenu à compléter mes études ;

A celle qui à tant souffre pour moi, la source de tendresse et d'amour, a celle devant qui les mots restent muets et impuissants, a ma très chère mère.

A mes chers frères,

A mes adorables neveux Oussama et Adam, que dieu me les garde

A ma chère cousine qui m'a donné le courage de terminer mon mémoire de soutenance,

A mes amies Hiba Ttakouachet, Saïfi Zineb et Hiba laouar,

A mes collègues Guerrari Ayyette Karima, Amel Dahraoui et Wissam Hezil

Et à tous ce qui de proches ou de loin ont participent à l'aboutissement de ce travail.

LACHKHAB Merie

Table De Matières

Remerciements		
Dédicaces		
Introduction générale		
Chapitre1 le français un statut ambigu et un champ de la créativité lexicale		
introduction		
Les langues en présence en Algérie		
L’arabe classique		
L’arabe dialectal		
Le berbère et tamazight		
Les langues étrangères		
Le paysage du français		
Le statut du français en Algérie		
Le statut du français pendant la phase coloniale		
La période de l’après guerre :(bouleversement de la situation du français		
La période de confrontation et de cohabitation : L’Algérie un grand pays francophone en-dehors de la francophonie		
Le code mixte Algéro-Français (naissance et raisons d’être)		
Les variétés de la langue française		
1a variété basilectal		
1a variété basilectal		
La variété mésoslectal		
L’alternance codique		
Conclusion		
Chapitre2 la presse écrite francophone algérienne Le positionnement historique et les caractéristiques de la presse écrite en Algérie		
Définition de la presse		
Les fonctions de la presse		
Fonction informative : lire pour s’informer		
Fonction distractive : lire pour distraire		

Fonction sociologique: lire pour s'y intégrer		
Fonction psychologique: lire pour se sentir mieux		
La presse écrite en Algérie		
L'écriture journalistique dans la presse écrite algérienne d'expression française		
1Les caractéristiques		
2Le contrat médiatique		
Le Quotidien d'Oran : création et déficit		
Qu'est-ce que les chroniques		
Présentation de la chronique Tranche de vie		
La chronique tranche de la vie		
Le chroniqueur El Guelil		
conclusion		
Chapitre 1la créativité lexicale et la néologie lexicale manifestation d'une interférence conceptuelle		
introduction		
La créativité lexicale : définition de la conception et formes de manifestation		
Introduction		
2La créativité lexicale : définition de la conception et formes de manifestation		
3Cadre conceptuel et généralités Les formes de manifestation de la créativité lexicale		
La néologie lexicale : figure du développement lexicale		
Définition de la néologie lexicale		
Typologie de la néologie lexicale		
La néologie formelle		
La néologie sémantique		
La néologie par emprunt		
Les types de la créativité lexicale		
L'emprunt : définition et typologie		
Définition de l'emprunt		

Les différentes catégories de l'emprunt		
Catégorisation selon la vivacité de l'emprunt		
(Emprunt nécessaire/emprunt superflu		
Catégorisation selon la formation de l'emprunt (Le xénisme / l'emprunt / le calque)		
5 La dérivation : définition et typologie		
1 Définition de la dérivation...		
Les types de la dérivation		
La dérivation affixale		
La dérivation suffixale		
La préfixation		
La suffixation		
La dérivation parasynthétique		
La dérivation inverse		
Le glissement sémantique		
La composition : Définition et typologie		
1 Définition de la composition		
La typologie du mot composé		
La composition savante		
La composition populaire		
Conclusion		
Chapitre analyse de corpus		
introduction		
Raison du choix de corpus		
Événements nationaux		
Événements internationaux		
Analyse du corpus		
Les sources de l'emprunt		
L'arabe classique		
L'arabe dialectal		
Le berbère		
Conclusion générale		
Bibliographie		
Annexes		

Introduction générale :

Depuis longtemps les informations se propagent soit de bouche à l'oreille, soit à l'aide de divers instruments à percussion comme les tambours, les flûtes et les lettres ; le type de communication était traditionnel. Jusqu'à l'apparition des différents médias dans le monde qui sont considérés comme un support de communication et de diffuser les informations dans la société. Ils sont des intermédiaires entre l'émetteur et le récepteur. Ce nouveau phénomène est de différentes catégories le premier type c'est l'écriture qui est la présentation graphique ou visuelle d'une langue elle permet à l'homme de communiquer sans voix les premières écritures datent de 6000 ans elles sont développées ensuite et permis la création de plusieurs supports comme la presse écrite qui est la plus ancienne et fameuse médias. Elle est apparue au XVI^{ème} siècle le mot désigne d'abord l'outil, cette machine à imprimer qu'a inventée Gutenberg, et puis l'usage en ont fait, l'utilité qu'ils lui ont trouvée ils étaient le plus publiés mensuellement le premier journal imprimé était de quatre pages sous le nom de Relation à Strasbourg par Jean Carlos en 1605. Selon Bellinger, (1968 :78), la presse est :

« L'ensemble des imprimés répandus dans le public, destinés à faire connaître les événements du jour, à donner des nouvelles politiques, littéraires, etc. et ayant en principe, un numéro, une date, une parution à cadence régulière ». ¹

La presse est la plus ancienne des médias. Au fil des siècles, le même mot a désigné d'abord l'outil, cette machine à imprimer qu'a inventée Gutenberg, et puis l'usage que les hommes en ont fait, l'utilité qu'ils lui ont trouvée. Comme nous le précise Balle, (2004 :6), « Entre 1830 et 1870, la presse invente l'information d'actualité, en même temps qu'elle assigne leur mission aux journalistes : dire ce qui se passe, ce qui vient de se passer, ce qui va se passer. De la double révolution industrielle et libérale, elle est, depuis cette date, à la fois l'acteur et le témoin. ». ²

Selon Bellinger, (1968 :78), la presse est « l'ensemble des imprimés répandus dans le public, destinés à faire connaître les événements du jour, à donner des nouvelles politiques, littéraires, etc. et ayant en principe, un numéro, une date, une parution à cadence régulière » ³

¹ BALLE, F. (1962), *Médias et sociétés. Presse, audio- visuel, télécommunication*, Paris, Montchrestien.

² BALLE, F. (2003), *Médias et sociétés*, 11^e éd., Paris, PUF.

³ BALLE, F. (2004), *Les medias*, « Que sais-je ? », Paris, PUF.

A partir de toutes les conceptions, ce qui nous semble important est cet effort de tout un chacun de nous fournir les détails possibles qui éclaircissent mieux le bien-fondé de la presse écrite : les objectifs, les démarches et méthodologie. De plus, nous en tirons cet élément que la presse écrite unit le public de près et de loin par le biais soit des livres, des journaux, des affiches, etc., justement en partageant la connaissance, les informations qu'ils renferment.

Somme toute, comme l'explique la Grande Encyclopédie (1975 :9832), « *il est très difficile de délimiter la presse écrite et de différencier exactement sa nature de celle des autres moyens d'information qui sont soit ses compléments, soit ses concurrents. Ensuite, n'importe quel type de publication doit s'attendre aux publics ou récepteurs de trois sortes. Il s'agit, à la première extrême, des personnes de haut niveau culturel, riches d'ordinaire mais peu nombreuses. A l'autre extrême, les pauvres, sous-éduqués. Enfin s'intercalent entre les deux, les classes moyennes, plus importantes par leur nombre que par leurs revenus* »⁴.

Dans son acception la plus étendue, la presse écrite est définie comme la manifestation de la pensée et sa publication par voie de l'impression. Il y a lieu alors de distinguer deux catégories dans la presse écrite, à savoir la presse publique et la presse privée. La première dite publique appartient au gouvernement. Elle est appelée également « presse officielle » et elle est issue de l'initiative des autorités administratives. La seconde est le produit des particuliers, des individus, des groupes et des associations. C'est dans celle-ci que nous retrouvons la presse du peuple ou il s'exprime sa réalité.

Parmi la vaste gamme des textes, le texte presse occupe une large place, on lui reconnaît par son caractère fonctionnel et particulier d'information ainsi, son souci de destinataire que son langage. Dans la société Algérienne la presse écrite a un statut ambigu à cause de la coprésence des deux langues l'arabe et le français. Paradoxalement, notons que l'un des espaces où la langue française a percé est celui réservé à l'expression médiatique.

D'ailleurs, le français et l'arabe sont les seules langues qui se disputent le champ consacré à la presse écrite algérienne. Toutefois nous assistons ces vingt dernières années à la prolifération de journaux francophones. Kraemer précise que cette explosion qu'a connue la presse d'expression française survient après la loi de 1990 sur la presse: «En

⁴ BART, A. (1982), *La presse au Rwanda : production, diffusion et lecture depuis le début du siècle*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux

Algérie, la loi sur la presse¹⁹⁹⁰ a ouvert la voie à de très nombreux titres⁵. Il ajoute plus loin qu'en effet

«Avant 1990, l'Algérie ne comptait que deux quotidiens francophones sur six: Alger républicain et El Moudjahid. En 2000, on dénombrait 36quotidiens dont les deux tiers sont en français »⁶

Donc il ya un contact entre les langues maternelles (arabe, tamazight et berbère) et la langue étrangère la français qui est utilisée par multiples raison .Entre autre : écrire en français et la marque d'appartenance à l'élite national, le français est la langue du prestige d'ouverture sur le monde notamment sur le monde francophone. Cette alternance entre les langues a eu un résultat et fait apparaitre ce qu'on appelle la créativité lexicale. Ce frottement est établi non seulement par le facteur de voisinage mais, aussi par la cohabitation du même territoire géographique.

Notre travail n'a pas l'intention d'analyser ce frottement des langues car c'est une opération que nous dépasse. Mais après la lecture de quelques études menées par des spécialistes de ce domaine, nous nous sommes rendu compte qu'il ne faut en aucun cas confondre la variété locale avec l'interférence du bilinguisme. Les études menées ailleurs, bien qu'elles soient très restreintes, nous ont servi, car elles s'intéressent à l'évolution du français en Afrique du nord et plus précisément aux variations locales et les procédés de la créativité lexicale. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces études sont très spécialisées, car et à titre d'exemple, il y a celles qui s'intéressent à la collecte des mots empruntés, celles qui sont réservées plutôt aux critères d'intégration de ces derniers dans le lexique de la langue emprunteuse et d'autres, plus restreintes, consacrées uniquement aux formations suffixales les plus utilisées. Quant à la notre puisque nous avons eu la chance de consulter ces études, nous allons essayer d'être plus général, pour la simple raison que nous pensons que notre corpus doit être étudié d'une manière englobant tous les points qui doivent être évoqués dans une étude du même intérêt.

Le but majeur de la création d'une variété locale du français (comme dans tous les pays francophones) en Algérie est de faire face aux besoins langagiers. Cette étude portée sur un phénomène qui tient à la fois de la sociolinguistique, puisque elle est résultat de contact de langues, et de la lexicologie dont il est fréquemment question. De ce fait, la préoccupation primordiale de ce travail sera l'examinassions du pourquoi et du comment de cette création. En se basant plus sur le coté lexicologique, puisque la partie réservée à la

⁶ <http://www.presse-az.com/algerienne/pressealgerienne.htm>

sociolinguistique a une tendance théorique, nous voulons centrer notre problématique sur les procédés de création afin de trouver une réponse aux questions suivantes :

- L'influe sur la presse écrite en Algérie ?
- Quels sont les modes de formation utilisés dans les productions journalistiques qui font la particularité lexicale dans l'utilisation du français dans la presse écrite ?

Pour répondre à ces deux problématiques nous allons proposer quelques hypothèses qui sont d'une certaine pertinence :

- La presse écrite est le canal, par excellence, qui permet la diffusion du français en Algérie et le français permet de transgresser les tabous politiques et sociaux dans leurs sociétés respectives.
- Les formations nouvellement créées impliquent les mêmes procédés de la créativité lexicale (emprunt, dérivation, composition), comme dans toute production de nouveaux mots, font la particularité de français dit de l'Algérie.

Ces hypothèses seront confirmées ou infirmées à la fin de ce travail qui se fonde sur une méthode analytique. Cette étude s'inscrit donc dans la perspective qui tend à faire apparaître l'empreinte algérienne dans le français local dit "algérianisme". Pour le dire autrement, cette étude est une analyse des différents modes de la créativité lexicale qui suivra d'autres étapes introductives telles que l'observation et la description de l'état et des productions que présente le corpus choisi.

Le choix d'un corpus n'est jamais innocent ou arbitraire ; le notre est liée en premier lieu à l'une des presses écrites algériennes les plus productives dans ce domaine "Quotidien d'Oran" qui est l'une des plus crédibles, indépendantes et libres des presses d'Afrique et même dans le monde arabe. Aussi se justifie par la richesse des chroniques vis-à-vis des nouveaux mots et le mélange des deux langues l'arabe dialectal et le français. L'échantillon sur lequel se base cette recherche englobe les chroniques de "M.Boukhelifa" nommée et celles d' "El-Guellil" nommées "Tranches de Vie" diffusées toutes les deux dans "Le Quotidien d'Oran". La situation d'un corpus bifacé peut être assimilée pleinement que si nous prenons en considération que l'acte de former de nouvelles notions n'est pas si facile. Alors la chronique n'est pas une série de mots récemment créés. Ainsi le choix du titre de la chronologie s'explique par le désir de collecter un nombre important de mots nouveaux. Nous tenons également à faire remarquer que le choix de

l'année 2017 et surtout ces derniers mois ne relève pas du hasard. Il a pour but de parler sur les nouveaux thèmes

Notre société contemporaine et bien sûr l'évènement fameux des élections. Cet évènement qui est devenu le débat de tous le monde. Aussi nous retrouvons que ces thèmes d'actualité ont une grande importance, à cela s'ajoute le souci de travailler avec un corpus de taille raisonnable qui puisse être traité dans les limites d'un travail de master.

De ce fait, notre modeste étude sera un carrefour entre deux types de méthodes. La première est dite descriptive pour cerner le cadre théorique de notre travail, et une deuxième consacré pour la partie pratique.

En somme, notre mémoire s'articule en deux parties. La première intitulée partie théorique de notre recherche. La deuxième est la partie pratique par laquelle nous tenterons de vérifier nos hypothèses de recherche et analyser notre corpus.

La partie théorique sera composée de deux chapitres, le premier sera un bref aperçu sur le développement du statut de langue française en Algérie, nous commençons par les différentes langues en présence en Algérie. Aussi nous exposerons les périodes qu'a traversés cette langue en tant que langue seconde dans pays arabe et enfin ses variétés. Le second chapitre sera réservé à la définition de la presse et ses fonctions, la presse en Algérie, l'écriture journalistique dans la presse écrite algérienne d'expression française et ses caractéristiques.

Ensuite, on va présenter le journal qu'on a choisis, définir la chronique en tant qu'une nouvelle manière d'expression.

La partie pratique sera composée à son tour de deux chapitres, la première est une sorte de glossaire où s'emplissent toutes les notions en relation avec les champs lexicaux et sémantique de la créativité lexicale. Quant à la deuxième est basée sur le choix du sujet et il se manifeste comme une sorte de quête menée sur "les particularités du français en

Algérie : collection et distribution des nouvelles notions". Donc le travail se limitera à les classer selon les procédés de formation (emprunt, dérivation, composition) et l'origine des mots empruntés et ceux des autres procédés dont ils font partie.

Notre travail se termine par une conclusion en résumant les résultats obtenus tout au long de l'analyse et en répondant aux questions posées au départ.

1. La créativité lexicale : définition de la conception et formes de manifestation

La lexicologie est l'une des disciplines les plus connues par le bouillonnement de concepts, causé dans la plupart du temps à la diversité dans les idées des lexicologues de sa part à leur appartenance à de différentes écoles successivement apparues. Dans notre travail nous nous sommes confrontés à deux concepts, plus ou moins, éloignés dans le temps et que les spécialistes se sont divisés en deux camps. Le premier a opté pour l'idée qui voit une grande différence qui risque même de devenir une contradiction entre les conceptions (créativité et néologie). Cependant, regardées à travers un autre angle d'analyse et dans une tentative de rapprocher ces nominations. Un autre groupe de lexicologues, à partir du fait que ces deux structures s'appliquent sur le même sujet qui est le lexique et s'intéressent également à son enrichissement, en leur donnant les mêmes caractères. Ces spécialistes pensent, selon le deuxième point de vue, qu'il ne s'agit plus de deux phénomènes mais de deux nominations différentes attribuées au même phénomène qu'il soit désigné par créativité ou encore par néologie.

Ce point sera analysé dans une des sections de ce chapitre. Celui-là se réserve au rapprochement entre ces deux appellations et dans laquelle nous le concrétisons par des citations de plusieurs lexicologues

1.2-La créativité lexicale : définition de la conception et formes de manifestation

Le pouvoir de création ou premier sens du mot créativité auquel s'ajoute le savoir faire baser sur une fluidité mentale et verbale lorsqu'il s'agit de la langue et l'innovation de son lexique. Cette opération tend à assurer une évolution et une mise à jour avec le progrès dans des différents domaines. La créativité lexicale est devenue une nécessité à la vie d'une langue.

1.3-Cadre conceptuel et généralités

La créativité lexicale vient comme une suite logique à un immense besoin ; causé par le fait de se retrouver dans une situation qui exige de s'exprimer langue étrangère mais fortement utilisée tel qu'il est le cas de la langue française en Algérie.

D'après quelques linguistes, la créativité se définit comme une propriété inhérente aux langues naturelles ou à leur utilisation ce point de vue met en cause tout effort de créativité chez le locuteur ainsi que tout renouvellement et enrichissement du registre d'une langue quelconque. Donc cette ignorance, d'après la présente définition mène une utilisation fautive de la langue et estimée d'erreur provoquée par la non maîtrise de la langue. Cependant et d'après le Larousse (dictionnaire de linguistique). La créativité est définie comme :

"L'aptitude du sujet parlant à produire spontanément et à comprendre un nombre infini de phrases qu'il n'a jamais prononcées ou entendues auparavant"¹.

La créativité lexicale est également définie comme caractère spécifique de toute langue vivante qui se nourrit des langues voisines avec lesquelles elle est en contact direct ou encore par la construction de nouvelles notions qui réfèrent de nouvelles réalités généralement scientifiques. Ce point de vue est fortement soutenu par Chomsky qui estime que la créativité est :

« L'une des caractéristiques fondamentales de la compétence linguistique qui permet à n'importe quel individu qui connaît sa langue d'exprimer un nombre illimité de pensées nouvelles, adaptées à des situations nouvelles »².

Une définition par laquelle il a mis le point sur ce qu'on a nommé plus tard la fluidité verbale qui se relie étroitement à une fluidité Mentale, ces deux phénomènes qui montrent la brillance et la grande capacité de s'adapter à de nouvelles situations. Donc cette créativité est

Fondée sur une base double qui exige une asymétrie de la compréhension de la situation discursive, fluidité morale) et la production de nouvelles constructions (fluidité verbale) ; ainsi dit par Georges MOUNIN :

« L'aspect créateur du langage consiste donc en la faculté de produire et de comprendre un nombre indéfini de phrases nouvelles, et il est exprimé dans une grammaire par un système de processus récursifs »³.

Cette notion de fluidité qui est en réalité propre au domaine de la psychologie dont la créativité se définit, différemment à l'intelligence, comme une activité qui se réalise grâce à la combinaison de plusieurs facteurs donc la fluidité d'esprit et l'originalité sont les plus intéressantes.

Regardé de différents angles d'analyse, la créativité lexicale était sujet de plusieurs études, entre autres celle qui a été menée par un spécialiste de l'étude de la formation des vocabulaires techniques L.GUILBERT. En prenant en considération la situation du discours et en la situant dans l'histoire et l'état social. Ce linguiste a étudié les processus néologiques et leurs transformations exigées par l'histoire et la société. La détermination du présent point était engendré un exemple pour faire apparaître de nombreuses possibilités que donne la

¹ DUBOIS, J. Dictionnaire de linguistique, Larousse Edition, 2002. P126.

² MOUNIN, G, Dictionnaire de linguistique, Puf, 2002. P91

³ Loc.cit

dérivation considérée avec l'emprunt, comme l'une des grandes formes de la créativité lexicale à cette dernière afin d'enrichir le vocabulaire. Cependant, La suppression d'un mot de l'histoire d'une langue mène automatiquement à la suppression de toutes nouvelles notions dérivées et aux quelles le mot supprimé a servi de base. La dérivation peut enrichir la langue par tout un groupe dérivationnel, d'un autre coté elle peut être à l'origine d'un appauvrissement causé par la suppression de tout un champ dérivationnel qui est une suite logique à la suppression de la base.

En se basant toujours sur les cotés historique et social qui insèrent les conditions dans lesquelles le mot est créé. J.DUBOIT montre à l'aide de l'exemple du mot "ouvrier" qui a eu une place plus intéressante dans le vocabulaire politique français après avoir été intégré dans le champ lexical du mot " égalité" comme contraire.

La créativité d'après J.DUBOIT n'est pas forcément le fait de créer une nouvelle situation d'intégration morphosyntaxique qui n'a jamais été appliquée auparavant.

Cette définition se rapproche un petit peu de ce que les linguistes ont nommé plus tard le glissement sémantique. A travers cet acte linguistique se crée une nouvelle situation d'emploi d'un mot en cherchant un sens métaphorique et parfois, même, péjoratif.

Ce qui est remarquable est que toutes les définitions que nous avons vu et les études que nous avons consultées parlent de la création dans la langue maternelle. Tandis que notre travail se base sur la créativité dans une langue étrangère (le français) utilisée en Algérie. Cette situation est, peut être, plus complexe que créer dans sa langue maternelle qui se fait spontanément. Or que la création dans une langue étrangère est généralement due à un manque et surtout c'est une sorte de quête de soit dans cette langue étrangère.

1.4- Les formes de manifestation de la créativité lexicale

La classification des types de la créativité lexicale est basée sur la prise ou non en considération des règles morphosyntaxiques telles qu'il les souligne MOUNIN en se basant lui-même sur une citation empruntée à CHOMSKY concernant la créativité dominée et/ou gouvernée par les règles langagières d'un coté. Et que ce dernier nomme (rule - gouvernée creativity) si nous voulons garder la même nomination de CHOMSKY qui la relie à la compétence et il la considère comme le :

« Pouvoir récursif des règles grammaticales qui permet de produire un nombre infini de phrases dans une langue. Et d'un autre côté la créativité qui change les règles est appelée aussi (rule-changing creativity) celle là relève de la performance qui est par l'accumulation des multiples variations individuelles finit par changer la langue »⁴.

En effet cette dernière forme de créativité assure Réginald LACROIX : " utilise [...] des règles du système dans les Zones où elles ne s'appliquaient pas [...] qui violent la règle d'emploi"⁹. Et pour faire la différence entre les deux types nous pouvons dire que la première dépend de la langue tandis que la seconde dépend de la parole. Autrement dit la première peut être adaptée par la société ce qui a donné le caractère d'un acte social. Cependant la deuxième demeure un acte typiquement individuel.

En gros-modo en ce qui concerne la définition de la conception de créativité et les formules sous lesquelles se manifeste cette dernière. De ce sens général nous avons pu tirer profit ; et d'une manière très synthétique, nous avons recueilli une définition de la créativité spécifiquement lexicale.

En se basant sur la définition de la lexie admettant comme le résultat de ce mode. Cette notion nouvellement créée a été confrontée au refus d'un nombre important de linguistes qui ont refusé de l'accorder les propriétés d'une unité linguistique à valeur générale tel qu'il est le lexème. La lexie vue par ces derniers se présente comme une unité vide de valeur qui relève de la surface du lexique. La tendance actuelle a renversé cette idée à été renverser plus tard par une autre centrée sur les entrées du dictionnaire, qui comprennent les lexèmes leurs dérivés affixaux et les composés qui ne peuvent être que les lexies. De ce fait, la lexie n'est pas seulement égale au lexème concernant la valeur linguistique, mais encore elle comprend le lexème qui constitue son unité de base. Pour le dire autrement, la lexie est la nouvelle formation dans laquelle s'engendre cette unité de base.

Donc, à la lumière de cette définition nous pouvons dire que la créativité lexicale est la fonction de créer de nouvelles lexies à partir de l'ajout d'un affixe à un lexème (l'unité de base) ou encore de lui conjoindre un deuxième lexème pour obtenir une lexie composée.

⁴ LA CROIX. Réginald, Service de formation, ONU.

2-La néologie lexicale : figure du développement lexicale

Plusieurs linguistes se sont intéressés à l'étude du lexique et son évaluation dans le temps et l'espace régie par plusieurs facteurs. La néologie considérée comme le principal moteur de l'évolution et l'enrichissement d'une langue quelconque était sujet de plusieurs études et recherches. Donc elle a été traitée par un nombre important de spécialistes et que chacun d'entre eux lui a donné une définition. Cependant cette multiplicité n'a fait que renforcer le sens de la néologie lexicale, celui de former de nouvelles notions suivant les différents procédés de formation.

2.1-Définition de la néologie lexicale

La définition de la néologie peut se résumer d'après Marie-Françoise MORTUREUX dans : « l'ensemble des procédés de formation de mots nouveaux »⁵. Toujours dans le même sens nous retenons la définition suivante qui soutient que la néologie est le processus par lequel s'élabore l'émergence d'un néologisme qui est un aspect particulier de l'acte de nommer c'est-à-dire que la néologie est le mécanisme formé d'un de procédés, qui sert à fabriquer et à former de nouveaux mots dits les néologismes et qui se définissent comme des unités lexicales nouvellement créées. Donc et suite à ce qui a été dit plus haut, nous pensons pouvoir résumer le tout dans la relation qui relie le mode de formation et son résultat. Ceci par le fait que nous avons à faire à un procédé qui est la néologie et son produit qui est le néologisme. En effet, le néologisme est l'unité lexicale nouvelle ;

Tandis que la néologie postule un système. Cet ensemble de règles et de conditions gèrent la création et l'insertion de ces unités nouvelles dans une suite de mots plus ou moins langue.

La néologie comme elle est décrite par **Redouane** Salah-Eddine dans son étude intitulée "les processus néologiques dans la presse écrite marocaine de langue française est:

⁵ MORTUREUX, Marie Françoise, La lexicologie : entre langue et discours, Edition Armand colin, 2006. P190.

« Un fait spécifiquement lexical. Et lorsque le changement affecte un autre domaine de la grammaire, il n'est jamais analysé en terme de néologie »⁶.

Donc seul le renouvellement au niveau lexicale est appelé néologie et toutes évolutions dans les multiples domaines de la grammaire peuvent s'approprier n'importe quelle nomination, sauf celle de néologie qui ne peut être que lexicale. Le produit de ce mode est dit néologisme lexicale peut prendre la qualité de nouveau mot. Le néologisme peut disparaître ou s'installer selon la fréquence d'utilisation des locuteurs dans la langue. Une fois enregistré dans les dictionnaires de langue, il perd son statut de néologisme pour n'être plus un mot récent.

2.2-Typologie de la néologie lexicale

Les mots nouveaux et récents, qui illustrent la néologie relèvent de trois types : la néologie formelle, la néologie sémantique et la néologie par emprunt. Ce dernier type a une situation spécifique, car dans le cas où le transfert se fait à partir d'une langue mère l'emprunt sera classé dans la classe des mots héréditaires. Ceci dit dans notre cas où la du départ n'a aucun rapport avec celle d'arrivée. L'emprunt est estimé comme une néologie externe vis-à-vis la langue emprunteuse. Faisant la part que le « *résultat concret de la création de mot prend la figure du néologisme* »⁷.

2.2.1- La néologie formelle

Dites aussi néologies de forme ou morphologique. Former un mot par néologie formelle, c'est -tout simplement- créer un nouveau signe, par l'association d'un nouveau signifié à un nouveau signifiant qui a généralement deux versants dont le plus visible est évidemment celui qui concerne la face matérielle du signe, le signifiant, il a soit la forme d'un mot dérivé ou encore d'un mot composé.

⁶ SALAH-EDDINE. Redouane, Les processus néologiques dans la presse écrite marocaine de langue française, in Le français au Maghreb, Uni de Provence, 1995.P 214.

⁷ Résultat concret de la création de mot prend la figure du néologisme

2.2.2-La néologie sémantique :

Elle porte aussi le nom de néologie de sens. Ce mode à comme premier intérêt la création d'une nouvelle acception pour un mot existant.

Elle crée une nouvelle Association entre un signifiant existant et un sémème. Elle prend sa source dans les figures du discours, en particulier les métaphores. Pour le dire en deux mots ; il s'agit de la création d'un nouveau rapport entre le signifiant et le signifié.

2.2.3-La néologie par emprunt :

L'acte d'emprunter s'exerce pour répondre à un besoin linguistique nécessaire qui provient de l'incapacité de la langue emprunteuse de combler un manque ; puisque il reflète une réalité sociale et culturelle qui lui est étrangère. Ceci concernant la lexicologie. Du point de vue sociolinguistique, l'emprunt est le résultat légitime du contact de langues causé par le voisinage ou la cohabitation des langues. En effet, l'emprunt peut servir à la création d'autres formes néologiques, du fait qu'il peut servir comme une base dérivationnelle ou comme composants d'un mot complexe. Donc il est en relation étroite avec la néologie formelle.

2.3-Les types de la créativité lexicale :

La créativité lexicale se défini comme un facteur très utile dans l'enrichissement du vocabulaire d'une langue quelconque. Elle se fait à deux sortes : soit par emprunter des mots d'une autre langue étrangère à la langue cible. Soit par la dérivation qui peut se baser sur une base locale ou encore empruntée en lui collant des affixes qui finissent par changer la catégorie de la base cible de dérivation. En se centrant sur cette définition nous pouvons nous permettre de qualifier l'emprunt et la dérivation comme les procédés les plus valables de la créativité lexicale.

2.3.1 -L'emprunt : définition et typologie :

Pour exprimer un vécu culturel, social, économique, religieux spécifique, le locuteur utilise les mots de sa langue maternelle, porteuse de toute les particularités de sa région, dans le système linguistique de la langue par la quelle il communique tout en essayant de leur appliquer les règles de la langue d'accueil.

2.3.1.1-Définition de l'emprunt :

Sans doute la notion d'emprunt dépasse le cadre limité du lexique, conformément à la définition de DUBOI :

« Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existe précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas, l'unité ou le trait sont eux - même appelés emprunts »⁸.

Ce pendant DERROY note .dans sa thèse qu' :

« On entend par "emprunt" le seul emprunt de mot ou emprunt lexicale. est en effet le plus fréquent, le plus apparent, le plus largement connu. On ne doit pas cependant oublier que langues les s'approprient aussi des son, des façons d'accentuer, des traits morphologiques, des sens, des tours syntaxiques. Mais c'est de l'emprunt de mot que procèdent, en réalité, tous les autres, sauf peut être certaines influences syntaxiques, le mot emprunté apporte avec lui des éléments grammaticaux qui secondairement se développent de façon autonome. C'est pourquoi une étude de l'emprunt est doit être, tout, lexicologique⁹ ».

Le même auteur, plus de vingt ans plus tard, réaffirme d'ailleurs qu'il peut maintenir que tout A la lumière de ces définitions et le conflit concernant l'originalité de l'emprunt dont l'emprunt lexical est estimé comme le plus répandu et le plus aisé des emprunts possible, résulte des rapports et des contacts permanents entre les langues et les cultures. Toutes les langues ont emprunté à un moment ou à un autre de leur Histoire. L'emprunt lexical [conclut DU BOIS] est aussi indispensable à une langue de civilisation que l'emprunt public au financement d de l'état. Emprunt est lexémique.

2.3.1.2-Les différentes catégories de l'emprunt :

La sous catégorisation de l'emprunt se fait en prenant en compte plusieurs critères et que chacun entre ces derniers donne une typologie totalement et intégralement différente à

⁸ QUEFFELEC. Ambroise, Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans les français d'Afrique. P 1/9.

⁹ Idem.

celle qui peut être une suite à un autre critère qui représente forcément un autre angle de voir les choses.

2.3.2.2 -Catégorisation selon la vivacité de l'emprunt :

(Emprunt nécessaire/emprunt superflu)

Dans cette première tentative de sous catégoriser l'emprunt. Nous allons prendre en compte un critère qui représente un intérêt tel pour les linguistes par rapport à la classification des emprunts. Ce critère a comme pilier central la vivacité du mot emprunté.

Il s'agit, bien entendu, de la résistance de l'emprunt aux réactions de ceux qui se nomment les défenseurs de la langue cible et qui sont très souvent contre l'adaptation d'un mot étranger dans leur langue maternelle. Ils préfèrent plutôt le traduire dans cette dernière pour lui donner une originalité même minime. Un deuxième critère qui va de paire avec celui-là : est la capacité de l'emprunt de s'intégrer dans la langue cible et de se réserver une place dans son dictionnaire d'usage. Ces deux critères sont à l'origine d'une sous catégorisation de l'emprunt qui se fait comme suit :

D'un côté nous avons l'emprunt nécessaire qui comprend généralement des mots techniques ou scientifiques. La notion empruntée correspondant à une nouvelle réalité ou encore une réalité existante dans une autre langue étrangère et que la langue emprunteuse veut l'adopter pour refléter une réalité étrangère et nouvelle qui est elle-même empruntée ou adaptée. Donc le plus souvent l'emprunt linguistique est apporté par une réalité empruntée en elle-même.

Parallèlement à ce type il se manifeste un deuxième, plus ou moins important, il s'agit de l'emprunt dit superflu. Sa nomination correspond, peut être et d'une manière directe selon ce que nous avons pu constater d'après nos lectures, à la cause et à la raison d'emprunter un mot estimée de non nécessaire. Donc la pénétration de cet emprunt dans l'usage de la langue cible était clandestine si nous pouvons l'estimer comme tel, car dans ce cas le mot étranger pouvait être remplacé par son équivalent national qui peut refléter (pas parfaitement) la même réalité, mais les locuteurs ont tendance à utiliser l'emprunt. Cependant les surnommés défenseurs de la langue ont négligé une spécificité réservée uniquement pour le mot emprunté ; puisque il possède une force et une mémoire bien meilleure que celle de son équivalent dans la langue cible. En vérité c'est cette équivalence qui est superflue. L'équivalence parfaite dans

le sens ne peut guère exister entre les mots de deux langues dans un cas pareil (emprunt superflu) mais nous pouvons marquer un rapprochement entre ces deux rives.

2.3.2.3-Catégorisation selon la formation de l'emprunt :

(Le xénisme / l'emprunt / le calque)

Cependant et si nous laissons tomber ce caractère qui prend en compte le pourquoi de cette opération pour voir un autre qui se consacre au comment de réalisation de l'emprunt. Dans ce cas là, nous pouvons citer trois types de ce dernier dont chacun d'entre eux se distingue par rapport aux autres.

Puisque il se définit comme le premier stade de migration d'un mot, nous allons aborder la description de la typologie de l'emprunt par le xénisme. Pour le définir nous pouvons dire qu'il est tout simplement le recours d'une langue emprunteuse ou (et pour être plus sincère) d'un locuteur à emprunter un mot étranger par rapport à la langue par laquelle il s'exprime pour refléter un vécu, de même, étranger. Ceci dit une fois qu'il est adapté dans l'usage de la langue emprunteuse, le mot emprunté (xénisme) doit subir des critères de transformation plus ou moins légers, en gardant toujours l'empreinte de sa langue d'origine. Qu'ils soient phonologiques, morphosyntaxiques ou encore sémantiques, ces critères assurent le passage du mot étranger d'un xénisme à un emprunt adapté dans ce nouveau paysage linguistique.

A côté de ces deux types qui présentent ensemble la progression d'un mot voyageur se manifeste le troisième type. Le calque, dit aussi le décalque, consiste non seulement à emprunter une nouvelle notion (simple ou composée), mais encore de la traduire dans la langue emprunteuse. En effet, l'adoption est faite pour le signifié et non pas pour le signifiant, car et pour traduire un sens étranger il suffit de traduire la notion qui le présente dans la langue d'accueil même si le sens ne sera pas fidèlement le même.

Comme nous l'avons souligné plus haut l'emprunt sert à dénommer une réalité typiquement locale qui n'a de ce fait pas de correspondant dans l'usage de la langue emprunteuse. L'emprunt est appelé parfois "néologie externe", parce qu'il consiste, souligne GUILBERT, non dans la création du signe mais dans son adoption dans une langue étrangère.

2.3.2 Dérivation : définition et typologie :

La formation d'un mot par le processus dérivationnel peut assurer une relation entre deux mots. L'un des composants de la notion dérivée est primitif, car il fonctionne comme une base qui subit l'acte du mode dérivationnel, le second est le dérivé qui est le résultat final. Il est à noter que le mot dérivé peut servir aux autres procédés de la formation de mots.

2.3.2.1 Définition de la dérivation :

Elle occupe la deuxième place après l'emprunt dans la création de nouveaux mots, d'ailleurs la dérivation se définit comme le « procédé de formation de mots construits par affixation ou composition »¹⁰.

Dite aussi néologie morphématique ou encore néologie par dérivation. Ce mode de formation de nouvelles lexies consiste tout simplement à créer des nouvelles unités lexicales par l'adjonction d'affixes à une base issue de la langue cible ou encore d'une base empruntée. La base peut fonctionner soit comme lexème simple soit comme lexème combiné à une autre base dans des lexèmes composés et à des affixes dans des lexèmes dérivés. L'affixe peut être "préfixe, suffixes" ou encore "infixe" rarement employé dans les variantes du français parlés et écrits. Cependant l'injonction d'un infixe (jamais rencontré pour ce qui nous concerne) est rarement évoquée et nullement concrétisée par des exemples. Cette formation est considérée comme une utilisation incorrecte dans le français standard tel que le souligne Joëlle GARDES TAMINE dans une définition de la morphologie dérivationnelle notant qu' :

« Elle concerne la formation des mots et consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe [...]. Rappelons qu'en français il n'existe pas d'affixe insérer dans la base et que les affixes la précèdent ou la suivent »¹¹.

A la lumière de cette citation nous touchons une sorte de proclamation vis-à-vis cette dérivation. D'un autre côté nous marquons la grande capacité d'inventer de nouveaux mots à fin d'exprimer une réalité locale.

¹⁰ MORTUREUX. M. F, Op.cit. P188

¹¹ GARDES-TAMINE. J, La grammaire : phonologie, morphologie, lexicologie (méthode et exercices corrigés), 3ème Edition, Armand COLIN, Paris, 2002. P 73.

Revenons à la citation mentionnée plus haut qui considère la composition comme une des formes de la dérivation vue qu'elle se réalise aussi par le facteur d'affixation. Nous tenons à dire que cette vision n'a pas été partagée par tous les lexilogues.

La nouvelle tendance opte pour le contraire. Selon cette dernière la composition se décrit comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister à l'état libre dans une autre situation, et qui peuvent aussi servir de bases à des dérivés. Donc l'affixe ne peut en aucun cas être employé de façon autonome dans l'énoncé (puisque il n'a pas la même valeur que la lexie) ce qui veut dire que, la dérivation et la composition sont deux modes qui servent à la formation de nouveaux mots. La relation entre ces procédés est contradictoires, car ils se distinguent et se complètent. Du fait que la première peut joindre un affixe (suffixe surtout) aux deux lexies qui forment un mot composé, la seconde en servant de base à la dérivation.

Vu que la distinction entre ces deux modes de formation est toujours un point problématique ; nous tenons à faire remarque que la composition ne va pas apparaître dans ce travail comme forme typologique de la dérivation. A l'appui de multiples études récentes nous avons opté pour la considération de la composition comme une modalité de création qui s'oppose à la dérivation et avec la qu'elle relie une relation pragmatique.

2.3.2.2-Les types de la dérivation

La plus simple définition de la dérivation consiste qu'elle est le mode de formation de mots à partir d'autres en ajoutant éventuellement un ou plusieurs affixes. Or la dérivation ne se fait pas seulement par la soudure d'un affixe à un mot bien que celle ci est la plus représentative, elle se fait aussi par la troncation d'un affixe ou encore sans toucher à la forme graphique du mot ; mais en jouant sur les cotés sémantique et grammatical.

2.3.2.2.1-La dérivation affixale

De sa part cette classe de dérivation engendre trois sous catégories distinguées selon la place de l'affixe dérivationnelle. Ce dernier est dit préfix s'il se situe du côté gauche de la base; or s'il se situe du côté droit il est appelé suffixe. Ceci dit la base peut être cernée entre deux affixes -préfix et suffixe- à la fois.

A/La préfixation

C'est une opération qui s'applique sur une base, pour construire un nouveau mot donc un nouveau sens. Puisque le préfix est porteur de sens (contraire, répétition,...) ; mais il n'a aucune fonction grammaticale. Donc une base soudée à un préfix fait partie généralement de la même classe à quel fait partie la base dans son état libre. D'un autre côté le préfixe qui s'adapte aux multiples classes de mot ne touche jamais à la base ni par transgression ni par changement de ses premiers graphèmes.

B/La suffixation

De plus à la création d'un nouveau mot. Le suffixe joue le rôle d'un indicateur de classe grammaticale avec un léger changement sémantique. Différemment au préfix qui se soude aux multiples classes grammaticales demots. Le suffixe a tendance de se relier à une classe précise qu'il indique.

C/La dérivation parasynthétique

C'est une perspective qui fait appel, au même temps, à la préfixation ainsi qu'à la suffixation. Donc il s'agit de l'adjonction d'un préfix et d'un suffixe à la même base. Ce mode de formation n'est pas très fréquent et même rare.

2.4.2.2-La dérivation impropre

Appelé aussi conversion, ce type de dérivation consiste à assurer le passage d'un terme d'une catégorie grammaticale à une autre. Ce mode de formation ne peut pas être catégorisé comme type de la dérivation parce qu'il n'applique pas la démarche de cette dernière qui consiste et exige l'adjonction d'un affixe (préfixe / suffixe) à une base. Redouane SALAH-EDDINE dans son étude intitulée " Les processus néologiques dans la presse écrite marocaine de langue française « s'interroge à propos de cette dérivation dite impropre, car il se demande s'il « ne s'agit [...] pas plutôt d'une ré catégorisation »¹². Une question qu'il soulève à partir de la définition de cette dernière proposée par la grammaire générative.

Une opinion fortement soutenu par Joëlle GARDES TAMINE qui voit que :

¹² SALAH-EDDINE. Redouane, Op.cit.P220.

Donc ce changement des classes est loin d'être une dérivation, et le fait de donner cette nomination au phénomène du transfert grammatical est incorrect, confirme le même auteur qu' : « on parle [...] impurement de dérivation »¹³. Ce qui fait éloigner le phénomène de sa conception. Cette absence totale de tout caractère propre à la dérivation et qui se résume généralement dans la manifestation des affixes qui se soudent à la base.

2.4.2.3-La dérivation inverse (régressive)

Comme la définit son appellation, ce type porte bien son nom, car il inverse le sens premier du mot. Cette opération régressive s'établit en tranchant le suffixe pour passer d'un mot complexe à un autre plus simple qui peut être la base à partir de laquelle est formé le mot complexe. Conformément à la définition de J.G.TAMINE. La dérivation inverse dite aussi régressive est « ... (Un) Mode de formation qui consiste à créer une unité lexicale par la suppression d'un suffixe »¹⁴ « pour le dire Autrement et plus simplement, la dérivation régressive consiste à " tirer un mot plus simple d'un mot plus long »¹⁵.

Nous voulons faire remarque que ce type de dérivation ne va pas se manifester dans la partie pratique de ce modeste travail. L'absence de la dérivation inverse est due au fait que ce processus n'est pas exploité dans la variété algérienne du français. Pour éviter toute exagération nous allons nous limiter à notre corpus où l'absence de cette forme dérivationnelle est totale. Quoique la citation de cette forme reste une obligation du fait qu'elle est la deuxième face de la typologie dérivationnelle.

2.4.2.4-Le glissement sémantique

Comme toute figure de créativité lexicale, le glissement sémantique a comme but primordial de répondre aux besoins des locuteurs pour assurer la transmission d'une réalité de son vécu ou encore de dénommer un élément étranger à la langue cible de glissement. Également appelé la mutation sémantique est différemment aux idées qui la considèrent comme une erreur d'interprétation du premier sens. « Le glissement de sens est un acte consistant dans la langue, en lui conférant un signifié (contenu sémantique) nouveau »¹⁶. Pour désigner une réalité étrangère à sa langue d'origine qui est le français standard dans notre cas.

¹³ Ibid; P166.

¹⁴ Ibid; P 75.

¹⁵ Ibid; P 166.

¹⁶ Idem.

Puisque le signifiant de ses deux différents sens est le même puisqu'il ne change pas de suffixe, vue que ce signifiant peut configurer comme une base libre ou encore comme un mot dérivé généralement par l'ajout d'un suffixe mais existant déjà dans la langue d'origine. Ces deux sens sont clairement différents du fait que le sens inventé est généralement péjoratif nous désignons ici les unités dérivées, ces derniers son selon quelques chercheurs, intégrées comme une variété d'une des figures de la créativité lexicale. Il s'agit, évidemment, de la dérivation sémantique qui s'intègre de sa part sous le grand titre du glissement sémantique et / ou de sens du fait qu'on a faire au sens sans toucher à la forme.

2.5- composition : Définition et typologie

Elle forme avec la dérivation les deux grands axes de la construction de nouveaux mots, vue que l'acte d'emprunter se base sur l'adaptation d'un mot dans un vocabulaire qui lui est étranger. L'apparition de nouvelles réalités exige le recoure à la formation de nouveaux signifiants. Ces derniers peuvent être simples comme ils peuvent être complexes. La signification de la composition a changé à travers le temps et à savoir l'évolution de la grammaire.

2.5.1-Définition de la composition

Comme l'indique sa nomination, la composition est la simple opération de construction des mots. Traditionnellement elle consiste par l'adjonction de deux notions à la formation d'une unité lexicale soit par l'association de deux lexèmes, soit par l'adjonction d'un préfixe à une base lexicale. Ceci dit, la tendance actuelle exclut les formes (préfixe + base), en exigeant que les composants doivent pouvoir se manifester dans un énoncé à l'état libre. L'exclusion de la forme affixale adonné une nouvelle définition à la composition celle de : "La juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés"²⁶. Donc un mot composé est obligatoirement construit par deux (ou plus) formants autonomes. Ce point a était traiter avec plus de détail dans une définition empruntée à A.LEHMANN et F. MARTIN-BERTHET qui considèrent que

« La composition est [...]une opération de construction, dont la caractéristique est d'assembler deux mots (ou plus) pour en faire un troisième, selon certains modèles. [...] on

peut composer un nom avec un verbe et un nom, [...] avec deux noms, [...] avec deux noms reliés par une préposition [...] »¹⁷.

Il est à noter que les mots construits correspondent à un Choix unique. Cette idée est fortement soutenue par E.BENVENISTE qui affirme qu' :

« Il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant »¹⁸

Partageant le même point de vue, M.GREVISSE explique qu' :

« Un mot, quoique formé d'éléments graphiques indépendants, est composé dès le moment où il évoque dans l'esprit, non les images distinctes correspondant à chacun des mots composants, mais une image unique »¹⁹.

Cependant l'existence des composants à l'état libre ne peut en aucun cas refléter le même référent du mot composé.

Il est d'une grande importance de faire remarquer, comme pour les autres procédés de formation de nouvelles notions, de la relation étroite entre la composition et les autres modes de formation (emprunt, composition), car d'un côté un mot composé peut inclure un mot dérivé ou emprunté. De l'autre côté il est fort possible de dériver un mot composé.

2.5.2-La typologie du mot composé

Traditionnellement la construction d'un mot composé se fait par deux façons à travers lesquelles se distinguaient les deux formes de ce procédé.

2.5.3-La composition savante

Elle se fait à partir des mots hérités du grec ou du latin intégrés tels qu'ils sont dans le vocabulaire français.

2.5.4-La composition populaire

Elle se fait par l'assemblage de bases entre elles de toutes les classes grammaticales (nom, verbe, adjectif) ; mais en conservant l'ordre qui structure les mots en français.

¹⁷ GARDES-TAMINE. J, Op.cit, P.80.

¹⁸ Ibid. ; P172

¹⁹ Idem.

Sans se baser sur sons type qui varie entre composition savante ou populaire, dans cette phase consacrée au mot composé nous nous intéressons à l'origine des composants ainsi qu'à leur distribution au sein du mot complexe.

Introduction

Actuellement, la presse joue un rôle important dans notre vie quotidienne parce qu'elle présente la source d'informations la plus consultée. Et commencer une nouvelle journée ne peut être fait que par la lecture d'un journal.

En effet, la presse algérienne a connu un développement intéressant qui l'a rendue un terrain riche pour les compétitions linguistiques. Il se révèle, depuis une vingtaine d'année, comme un des secteurs culturels qui a le plus bénéficié de l'ouverture démocratique de la fin des années 1980. Cette dynamique a mis en perspective une forte diversification tant dans le style journalistique que dans les contenus et les orientations idéologiques.

Donc, en rapportant l'information, le journaliste est soucieux de son public. Mieux qu'il sait à qui il parle, plus il a de chances de savoir sur quel ton parler, à quel rythme, sachant qu'au salon et à la cuisine, dans le bureau et dans la rue, avec des maîtres et avec ses amis, la conversation n'a pas le même contenu et ne se conduit pas de la même façon.

Toutefois, il arrive que le journaliste veut dire ou impliquer ce qu'il ne le peut pas dire ou n'ose pas de le dire d'une manière explicite afin de gagner et de garder la considération de son lecteur, d'être pour lui un interlocuteur valable, un médiateur fidèle entre lui et le monde.

I- Le positionnement historique et les caractéristiques de la presse écrite en Algérie :

Le secteur de la communication a connu de nombreux changements qui ont contribué à mettre les mass-médias en première place. Un développement indiscutable qui a fait de la presse écrite algérienne, jusqu'à l'heure actuelle, un élément important dans l'établissement de l'ordre du jour des débats sociaux.

1- Définition de la presse :

La presse écrite peut être définie comme étant «l'ensemble des moyens de diffusion de l'information écrite, ce qui englobe notamment les journaux quotidiens, les publications périodiques et les organismes liés à la diffusion de l'information ».Le mot «presse tire son origine des feuilles de papier pour être imprimées. (Définition prise du : [Fr.Wikipédia.org/wiki/Presse écrite](http://Fr.Wikipédia.org/wiki/Presse_écrite)).¹

Selon un article publié par le Centre de ressources dédié à l'éducation citoyenne, lors de la journée mondiale de la liberté de la presse. Cette dernière désigne «l'ensemble des médias d'information écrite ayant différentes catégories qui se classent selon le rythme de parution, le contenu, la nature et le support de diffusion »².

¹(Définition prise du : [Fr.Wikipédia.org/wiki/Presse écrite](http://Fr.Wikipédia.org/wiki/Presse_écrite)).

² (CHARAUDEAU, P. 1997 : 123).

Pour Patrick CHARAUDEAU, «la presse est essentiellement une aire scripturale, faite de mots, de graphiques, de dessin et parfois d'images fixes, sur un support papier »¹. C'est que, cet ensemble inscrit ce moyen de communication dans une tradition écrite (au sens étroit) qui se caractérise essentiellement par un rapport distancié entre celui qui écrit et celui qui lit, au fait de l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception, l'une vis-à-vis de l'autre, une activité de conceptualisation de la part des deux instances pour représenter le monde, qui fait que ce qui a été écrit reste comme une trace sur quoi on peut constamment revenir : celui qui écrit pour rectifier ou effacer, celui qui lit pour remémorer ou recomposer sa lecture.

1.2-Les fonctions de la presse :

Quoi qu'il s'agisse d'un grand quotidien national ou non, le but est avant tout de communiquer. Mais ce n'est pas la seule fonction que remplit la presse. En effet, cette dernière, constitue un intermédiaire indispensable pour la diffusion des nouvelles et pour la mise à jour des connaissances. Selon, Albert, P, les fonctions de la presse peuvent être classées en quatre groupes.

1.2.1- La fonction informative : lire pour s'informer

La fonction principale de la presse consiste à transmettre, expliquer et commenter les nouvelles de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle, soit à l'échelle nationale ou internationale. Par le biais de cette fonction que la presse exprime des opinions concernant des faits ce qui influe l'orientation des choix de ses lecteurs.

1.2.2- La fonction distractive : lire pour se distraire

À côté de sa fonction informative, elle a un but récréatif, laissant à part la connaissance des soucis du monde extérieur. Un journal doit susciter le plaisir de se soumettre à des rubriques ludiques et récréatives préparées à son intention.

Mots croisés, tests, des caricatures, des blagues, des informations sur le sport ou les spectacles. Ces deux fonctions occupent la 1^{ère} place et justifient l'existence et la motivation de la presse et sa lecture. Albert, ajoute deux autres notions évidentes, une sociologique et une psychologique

¹ (CHARAUDEAU, P. 1997 : 123

1.2.3- La fonction sociologique : lire pour s'y intégrer

Aujourd'hui, la presse prend le souci de l'intégration sociale des individus dans la société globale et dans les différents groupes qui la composent. Donc, elle leur assure la diffusion des valeurs civiques, morales et culturelles par le dialogue entre eux et le monde.

1.2.4- La fonction psychologique : lire pour se sentir mieux

Toujours selon Albert, P, «Il est clair qu'à travers la lecture de la presse, que la psychologie de ses lecteurs est rééquilibrée»¹.

C'est que le lecteur ne fait pas le recours à son journal mis sur son bureau, pour le feuilleter comme un magazine de mode mais pour se défouler comme s'il y a quelqu'un qui lui raconte des soucis et lui partagent ses problèmes sans sentir inférieur.

1.3- La presse écrite en Algérie :

Cette dernière décennie plus que toute autre période, le secteur de la diffusion et la publication est considéré comme un théâtre d'une évolution rapide, aboutissant à une grande diversification et à une multiplication des médias écrits.

Donc, la situation actuelle de la presse algérienne et son originalité nécessite une description historique. Mais, le fait de mettre en valeur cette situation, il nous a paru indispensable de présenter brièvement les grandes étapes de la presse écrite algérienne tout en donnant en parallèle les caractéristiques essentielles.

Selon BRAHIMI, B, au lendemain de l'indépendance la majorité des journaux européens disparaient, seuls 05 quotidiens demeurent. Essentiellement, c'est la nationalisation de la presse coloniale.

Les années 60-70, des événements politiques ont eu des conséquences directes et indirectes sur la situation et l'évolution de la presse. Cette dernière sera placée sous l'égide du ministre de l'information et de la culture. Après la mort du président Boumediene et l'arrivée de Chadli Benjedid, la presse devient un outil qui utilise l'Etat pour implanter sa politique. Le tirage connaît un rapide accroissement, une diffusion un peu élargie et nombre de lecteurs en augmentation.

Le fait marquant a été le code de l'information, adopté en décembre 1981, par l'assemblée populaire nationale, qui marque un tournant dans l'histoire de la presse algérienne.

Le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du pays. Notons que ces renversements ont eu des

¹ (Albert, P. Ibid. :30).

conséquences sur le média algérien non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de stations de radio) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information. Pour lui, les années 90 restent une période exceptionnelle dans l'histoire de la presse algérienne, aussi bien sur le plan politique qu'au niveau du champ culturel.

Dès 2002, la presse algérienne consiste à un changement du à l'industrialisation, la modernisation et de la professionnalisation du journalisme. Et bien sur, pour répondre aux attentes du lectorat en augmentation constante, les journaux opèrent, toujours selon BRAHIMI, B, un travail d'amélioration de la qualité informative basé essentiellement sur l'amélioration du contenu. Nous pouvons dire que ces années, ont bouleversé l'espace médiatique algérien et l'ont mis en pleine recomposition, la presse écrite prend alors un nouvel essor.

En effet, l'Algérie publie aujourd'hui, un très grand nombre de journaux dans les deux langues arabe et française.

1.4-Le lectorat francophone en Algérie :

Paradoxalement, les espaces où la langue française a percé est celui réservé l'expression médiatique. D'ailleurs, le français et l'arabe sont les seules langues qui se disputent le champ consacré à la presse écrite algérienne. Toutefois, nous assistons ces vingt dernières années à la prolifération de journaux francophones.

Kraemer précise que cette explosion qu'a connue la presse d'expression française survient après la loi de 1990 sur la presse. Il ajoute plus loin que : «Avant 1990, l'Algérie ne comptait que deux quotidiens sur six : Alger Républicain et El Moudjahid. En 2002, on dénombrait 36 quotidiens dont les deux tiers sont en français »¹.

Les années 1990 ont été celles d'une presse francophone féconde tout comme l'avait constaté Tahar.D ajoute à l'époque : « (...) les tirages des journaux francophones sont trois fois plus élevés que ceux des arabophones (...) »..

La prolifération de la presse écrite en langue française est déterminée par un nombre de causalité. Citons entre autre, le bilinguisme de la communauté linguistique algérienne.

Bien que l'Algérie ne fasse pas partie de la francophonie institutionnelle, il ressort qu'elle est, selon un sondage réalisé par un institut algérien, le deuxième pays francophone après la France. La francophonie se manifeste notamment dans les écrits de presse, à travers l'usage exclusif du français.

¹ (Kraemer, 2002, .26).

En effet, recourir à l'usage de la langue française dans la presse nationale est un choix qui est loin d'être arbitraire. Les raisons le justifiant sont multiples. Entre autre : écrire en français est la marque d'appartenance à l'élite nationale, le français est la langue de prestige, d'ouverture sur le monde notamment le monde francophone. L'étude réalisée par l'institut international de conseils et sondages, Immar Maghreb, atteste d'une terrible régression du lectorat des journaux d'expression française en Algérie.

Les pourcentages obtenus prouvent la mutation profonde de la société durant les trois dernières décennies, particulièrement sa structure culturelle chez la tranche des jeunes qui, par ailleurs, subit des pressions visant à réanimer et enrichir son vocabulaire français, afin de reconstituer une couche francophone. Le journal met donc, en exergue l'affaiblissement du lectorat de langue française en Algérie.

2-L'écriture journalistique dans la presse écrite algérienne d'expression française :

La presse écrite est le canal, par excellence, qui permet la diffusion du français en Algérie. C'est pourquoi, on considère les journalistes algériens de la presse écrite francophone comme les agents diffuseurs de cet idiome. Ceci dit, le rôle des professionnels des médias audio-visuels n'est pas sans importance.

NOYER Jacques écrit que : «Le journalisme est l'activité qui consiste à collecter, rassembler, vérifier et commenter des faits pour les porter à l'intention du public à travers les médias»¹. L'écriture journalistique, est forcément rapide. Elle est contrainte, commandée par les circonstances, conditionnée dans le temps, l'espace et la forme. On peut dire que l'écriture journalistique met en œuvre une gamme de moyens linguistiques aussi large que la gamme des fonctions à remplir en fonction de ce qu'on veut faire : informer, convaincre, etc.

2.1-La caractéristique :

Une des caractéristiques principales de l'écriture journalistiques est d'être fonctionnelle. Elle doit convenir au service que le produit final, l'article, veut rendre ou à l'effet qu'il veut produire, selon qu'il s'agisse de faire savoir, de raconter, de réagir, de passer un bon moment, de conseiller, d'émouvoir, de distraire, etc. Car chaque journal a son mode et son code d'écriture, son ton, voire sa syntaxe, le journaliste avant de se mettre à la rédaction d'un article, d'un papier, selon le jargon journalistique, le journaliste doit savoir de quelle manière son texte doit être composé, il doit adopter une tonalité d'écriture journalistique.

¹ (NOYER, .36).

Cette dernière doit être accessible au lecteur. C'est que tout journaliste se doit d'expliquer, se décoder, de trier, de hiérarchiser, de transmettre ses informations de manière à être lues et comprise par le public le plus large.

Elle nécessite une langue concise et précise. L'écriture journalistique, comme mise en forme d'un texte, s'apparente plus à un art qu'à une science exacte. C'est qu'un même sujet peut être rédigé ou construit de manière différente selon les auteurs ou les publics concernés. Mais chaque texte journalistique respecte les procédés d'écriture en usage dans sa rédaction.

Trois impératifs doivent guider le journaliste dans sa démarche qui consiste à trier et hiérarchiser l'information : l'actualité, l'intérêt du lecteur et la ligne éditoriale.

Selon Ulla TUOMARLA «la scène énonciative journalistique se caractérise par une absence de marque du locuteur principal (le journaliste) compensée par une multitude d'autres voix que celui-ci expose »¹.

En effet, l'énonciateur-journaliste subit trois types de personnes qui déterminent son acte de parole (acte d'écriture : l'instance médiatique (entreprise, son recruteur qui impose une ligne éditoriale), l'instance professionnelle (les exigences du métier de journaliste : objectivité, éthique et déontologie), l'instance commerciale (représentée par le consommateur qui attend du journaliste une information). Le journaliste obéit donc à un règlement imposé par son employeur, respecte l'éthique imposée par son métier et prend en considération l'horizon d'attente du lecteur. Il adopte plusieurs positions énonciatives. Ces positions sont soumises à des contraintes liées au contexte : le contrat médiatique.

Dés lors, les lecteurs de la presse écrite sont pressés et de fait, la tâche essentielle du journaliste est comme la remarque Jean-Luc et Martin-La garette moins d'approfondir que de simplifier »².

L'écriture journalistique est très fonctionnelle, dépouillée, plus soucieuse de l'efficacité dans la transmission du message que l'effet du style et elle s'adresse au plus grand nombre possible. Et pour éviter que l'attention du lecteur soit coupée, le journaliste doit utiliser un vocabulaire simple, car chaque mot inconnu freine la lecture, ou comme l'observe Ferdinand DE SAUSSURE dans son Cours de Linguistique Générale : «Nous lisons de deux manières : le mot nouveau ou inconnu est appelé lettre après lettre ; mais le mot usuel et familier s'embrasse d'un seul coup d'œil, indépendamment des lettres qui le composent ; l'image de ce mot acquiert pour nous une valeur idéologique »(1967, .57)

¹ (1997, .110).

² (2003, .59).

Majoritairement, les informateurs algériens choisissent le registre standard. Cette alternative est justifiée par les exigences du métier ou alors l'attente d'un large public.

Se faire comprendre avec une grande économie de moyens, tel est le grand art du journalisme. Une tâche pas toujours facile à réaliser, car le travail du journaliste se fait la plupart du temps dans l'urgence, sous la contrainte permanente du temps et de l'actualité qui devient vite périmée. Outre les contraintes nous incite à tenir compte d'un certain nombre de paramètres régissant l'activité journalistique. Ainsi, les choix des sujets traités par les journalistes sont les plus souvent dictés par des circonstances d'ordre politique, culturel, social, religieux, historique ou commercial. Aussi que le message que les journalistes transmettent aux lecteurs, porte en lui une grande charge sociale. CHARAUDEAU. P soutient cette idée, c'est que :

La presse écrite représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours à la recherche d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise des épreuves de ses outils de description : elle est, d'une part, une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs. (1988, 83).

Ce qui explique GALISSON. R, que «la langue et la culture sont indissociablement liées et que les mots ont une charge culturelle partagée »¹.

Ici, le lecteur fait appel à ses connaissances partagées par les membres de sa société pour pouvoir comprendre les textes journalistiques.

Là, les journalistes d'un tel organe de presse, sans ligne éditoriale précise, sont complètement libres dans les choix des sujets, dans le traitement des informations et même dans l'écriture des textes. Les seules règles qui leur sont imposées sont celles du respect des lecteurs et de l'interdiction des propos diffamatoires.

2.2Le contrat médiatique :

Entre le journaliste et son lecteur, se tisse un fil de contrat médiatique. Selon CHARAUDEAU, P, (1991), le contrat de communication se définit en fonction des intentions communicatives des interlocuteurs.

Donc, dans le domaine de la presse écrite, le style d'écriture d'un journaliste, sa manière d'organiser son discours, ne sont pas indifférents par rapport à sa visée dans l'énonciation. La nature de cette profession, exige le journaliste de bien travailler sur l'effet produit sur le lecteur. Puisque nul ne peut nier l'important rôle critique que jouie le presse

¹ (1991, 45).

dans la vie politique des sociétés et c'est ainsi qu'elle est appelée le quatrième pouvoir. Elle ne fait pas que lui servir le réel mais aussi d'influencer ses prises de décision. En tant qu'elle reflète l'usage réel des locuteurs auxquels elle s'adresse. Le cas des chroniques affirme cette idée ; c'est que les sujets traités sont liés à l'actualité des lecteurs ; à leurs problèmes quotidiens, en rapport avec leurs soucis mais pas obligatoirement qu'ils soient reliés à l'actualité mondaine.

Le cas des chroniques affirme cette idée ; c'est que les sujets traités sont liés à l'actualité des lecteurs ; à leurs problèmes quotidiens, en rapport avec leurs soucis mais pas obligatoirement qu'ils soient reliés à l'actualité mondaine.

En effet, le texte journalistique de la presse est souvent considéré comme une pratique communicationnelle qui s'intègre dans le discours social.

CHARAUDEAU définit le texte comme «unité d'usage de la langue dans une situation d'interaction et comme une unité sémantique »¹.

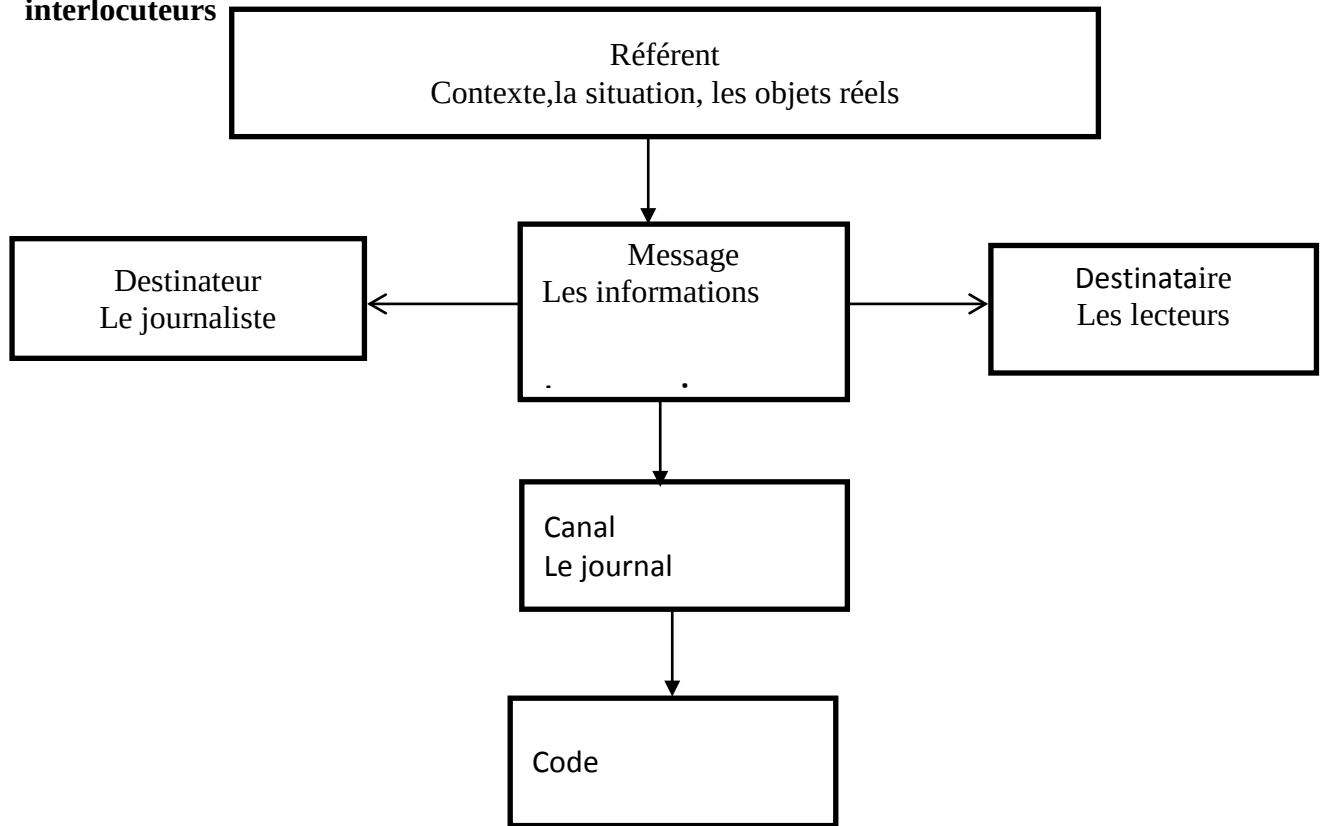
Kerbrat-Orecchioni de sa part affirme qu'un acte d'énonciation désigne toutes les relations qui s'établissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif.

La situation de communication entre l'émetteur et l'interpréteur (s) : les circonstances spatio-temporelles ainsi que les conditions générales de la production/réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contrariantes de l'univers de discours quant on applique sur elle le schéma d.Jackobson, on aura :

¹ (Charaudeau, op.citp.106).

Fig. n°1 :

Le schéma de Jakobson appliqué sur la situation de communication entre les interlocuteurs



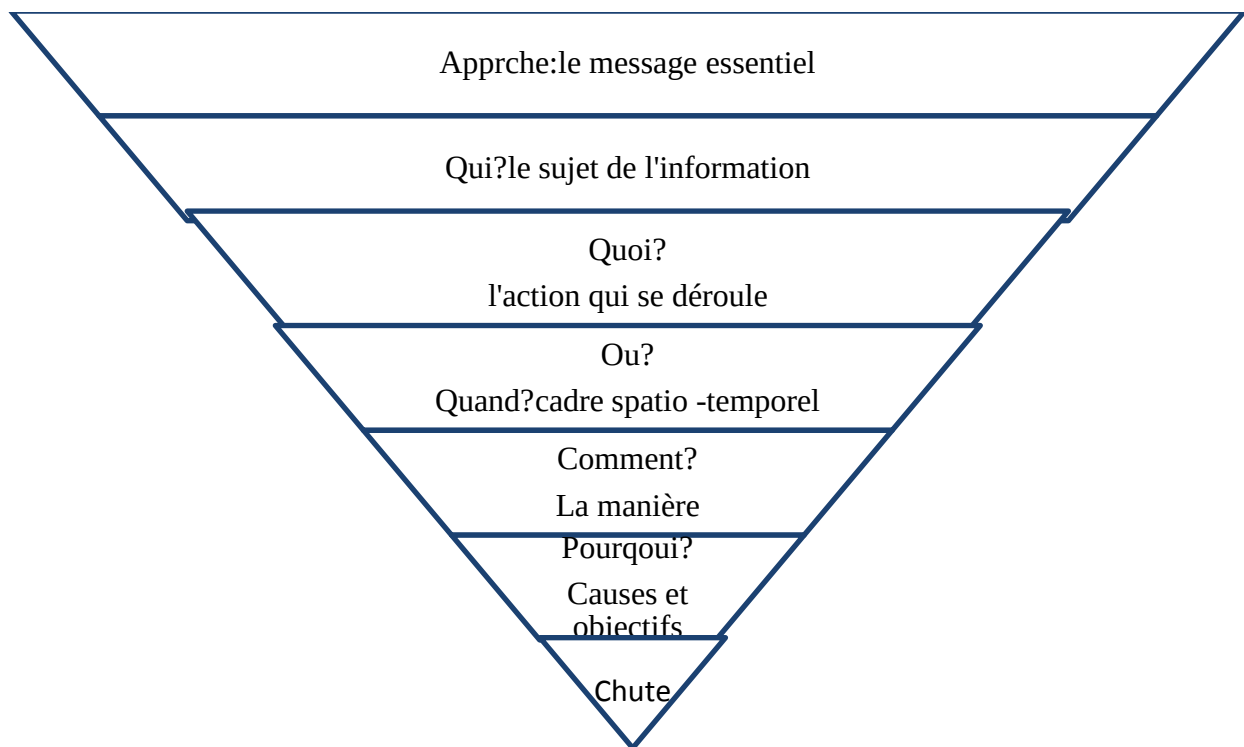
Pour Mouri QUAND : «Le propos de l'écriture journalistique est de servir le réel en lui étant aussi fidèle que possible. L'écriture littéraire au contraire est libre de cette contrainte de fidélité »¹.

Le journalisme est un métier où on doit rapporter des faits réels et de les présenter aux lecteurs avec toute fidélité. Tandis que l'écriture littéraire ne prend pas comme grand souci le principe de rester fidèle ni dans son style utilisé, ni dans son ton évoqué.

Donc en écrivant son article, le journaliste doit répondre aux six questions-clés qui tracent le plan de son article :

¹ (QUAND, .124).

Fig. n °2



En suivant l'ordre : Titre, sous-titre, chapeau attaque, corps et chute, l'article obéit à : Une attaque courte et rythmée, suivie des relances qui accrochent l'envie de poursuivre, conclue par la chute qui laisse une impression chez son lecteur. Pour ce faire, les journalistes se servent de tous les moyens (y compris les moyens linguistiques) afin de gagner l'intérêt des lecteurs, c'est ce qui est défini dans le Dictionnaire Des Littératures Françaises Et Etrangères par l'art de capter la *bienveillance*.

3- Quotidien d'Oran : création et déficit

"Le Quotidien d'Oran" est un quotidien d'information francophone implanté à Oran en 1994 par Mohamed Abdou BENABBOU. Le président directeur général, directeur de la publication déclare en décrivant les conditions de l'émergence de ce journal :

« Le premier numéro est paru le 1er janvier 1994. Fondé par un groupe de citoyens, sa nature juridique est particulière. Société par actions, ses actionnaires sont au nombre de 87 détenteurs chacun d'une à dix actions. Aucun actionnaire n'a plus de dix actions. Leurs profils vont du petit fonctionnaire à l'industriel et j'ai veillé en tant qu'élément centralisateur à ce que leurs colorations politiques soient les plus larges possibles. Leurs origines géographiques et ethniques aussi. La notion de bénéfice est secondaire pour les actionnaires et j'ai tenu à ce que

le personnel d'encadrement du journal soit non seulement actionnaire mais aussi membres du conseil d'administration »¹.

En 1997 le Quotidien d'Oran devient une édition nationale en gardant toujours le même nom. Il est tiré à 195000 exemplaires par jour et imprimé à Oran, Alger et Constantine, ce qui lui permet une diffusion au niveau national. Ce quotidien met à la disposition de ses lecteurs toutes les archives depuis janvier 2001. Deux versions, HTML et PDF, sont consultables sur le site internet du quotidien. Le journal contient environ trente deux pages dans lesquelles sont traités des sujets différents d'une manière impartiale. C'est ce que confirme le premier responsable en déclarant que :

« Ma première préoccupation en tant que responsable de cette [édition] est de veiller à maintenir et à sauvegarder dans le traitement de l'information ce qui est commun à tout le monde sans préjugés et sans tabous, c'est-à-dire l'intérêt commun de tous, ceux qui sont braqués à l'ouest comme ceux qui le sont à l'est, ceux qui regardent à droite comme ceux qui s'en tiennent à gauche. Ceci fait que nous sommes estimés par l'opposition comme par le pouvoir. C'est, il est vrai, une fastidieuse gestion »².

Le journal privilégie l'analyse politique et le débat d'idées que ce soit pour les sujets nationaux ou étrangers, qui s'étalent, selon leur importance, au long de trente deux pages. De plus, il y a autres sujets qui touchent différents domaines de la vie et qui sont traités par des plumes renommées. Le Quotidien d'Oran rassemble dans son édition du jeudi les meilleures contributions des intellectuels et journalistes.

3.1 Qu'es-ce que les chroniques

Les chroniques sont un journal d'époque qui porte la trace de leur âge, car le lecteur des chroniques consultées hors leur champ temporel va sentir qu' :

« Elles manquent de mordant et perdent leur dose de dissidence. Comme des étincelles sur le feu de l'actualité l'on ne peut se prévaloir de les garder vivantes et non apprivoisées »³.

Autrement dit, tant qu'elles prennent de l'âge, elles perdent leur vivacité. Ceci dit, cette règle générale peut avoir des exceptions du fait que l'écoulement du temps empêche souvent mais pas toujours les chroniques de respirer notamment celles qui correspondent aux grands événements.

Vivre dans la marge loin du bouillonnement des événements ne peut jamais être la politique d'un journaliste et notamment celle d'un chroniqueur qui s'est engagé pour le noble

¹ Source : M. BENABOU, Directeur de publication.

² Idem.

³ Idem.

métier de dire avec honnêteté. Le chroniqueur est le porte-parole de son peuple. Il analyse les enjeux de la politique qui règne en tentant de démasquer les grandes têtes qui se nourrissent de la souffrance du simple citoyen. Donc le devoir suprême des chroniques est d'éveiller et de sensibiliser la population. Elles se veulent depuis toujours une invitation à la lucidité et l'évolution sur un système illégal qui continue d'exister depuis longtemps.

« Elles ne visent pas les personnes, mais les personnages qu'ils accomplissent dans l'histoire du vécu d'une nation. Pas les hommes, mais leur humanité ratée. Ces chroniques sont pourtant loin d'être des procès personnels. Elles accusent tout le monde ».¹

En réalité ces accusations n'ont exclu personne. Elles nous reprochent tous de ne pas être à la hauteur. Le responsable d'être malhonnête et le citoyen d'être passif et indifférent. Le lecteur des chroniques remarquera sûrement qu'elles sont écrites dans un style unique et une langue, plus au moins, ironique. Cette manière moqueuse de traiter des sujets d'une valeur très importante fait « rapparier le rire qui libère là où le sérieux des petites indépendances tue au nom du rite et du respect »². Donc le recours à l'ironie ce n'est qu'un moyen d'échapper à l'étouffement exercé. C'est une manière de dire non et de revendiquer son droit. En deux mots, le ton ironique de ces chroniques s'oppose au sérieux de leur contenu.

Comme nous l'avons précédemment mentionné, les chroniques constituant notre corpus ont été publiées dans "le Quotidien d'Oran" durant l'année 2017 en mois de mai et ce sous deux rubriques de location différentes. Elles sont écrites par deux auteurs différents et dans deux styles distingués. La lecture soigneuse de ces chroniques nous a permis de noter plusieurs remarques, entre autres le caractère typographique qui est différent par rapport à ce dans lequel sont écrits les autres articles. Aussi nous tenons à souligner un point qui nous semble très important pour la structure du journal : les chroniques qui doivent apparaître dans le même numéro ne sont pas censées traiter le même sujet. De même, dans ce qui suit nous allons les décrire séparément l'une de l'autre.

3.2-Présentation de la chronique Tranche de vie:

Cette rubrique Donne l'occasion au journaliste El Guellil de traiter des sujets différents relative à la vie quotidienne.

3.3-La chronique Tranche de vie:

Cette chronique est un champ réservé pour discuter les problèmes de la société où le chroniqueur n'hésite pas de traiter ses sujets et de donner aux lecteurs une opinion réelle du

¹ Idem.

² Idem.

vécu du citoyen algérien, et il se base généralement sur ses expériences personnellement vécu où on découvre une personnalité avec ses goûts et ses émotions.

L'expression "Tranche de vie" n'est pas inventée par l'auteur de ces chroniques car cette structure existe dans le dictionnaire de langue française et qui se définit comme la description réaliste et fidèle et comme photographiée sur le vif de la vie quotidienne donc ces écrits reflètent la vie de tous les jours.

Dans chaque numéro, la chronique apparaît avec un titre généralement court mais Informatif.

La chronique est accompagnée souvent d'une illustration. Celle-ci enrichit L'article car elle peut donner des informations supplémentaires sur son contenu.

Dans chaque numéro, la chronique apparaît avec un titre généralement court mais Informatif.

La chronique Tranche de Vie est un article court, encadré, composé en caractère italique.

Cette chronique est dans la totalité des cas est accompagné par un dessin caricatural (soussigné) assez représentatif de la situation traitée ce qui permet d'enrichir L'article et donner des informations supplémentaires sur son contenu

La Chronique Tranche De Vie est réunie et éditée chez les éditions Dar El Gharb. Sur le plan linguistique, elle est rédigée dans une langue non spécialisée parfois la langue orale, familière figure dans l'écriture, et sa production langagière se caractérise par une alternance codique français/arabe sur une base française, dont les phrases sont simples: le chroniqueur car son auteur a tendance à éviter les emplois lexicaux susceptibles de gêner

La compréhension du texte et de brouiller ainsi la communication. Il choisit souvent des expressions de niveau familier, simples et faciles à comprendre par le grand public.

3.4-Le chroniqueur EL GUELLIL :

El Guellil est le seul chroniqueur et animateur de la chronique «Tranche de vie ».

Baba Ahmed Fodil est le vrai nom du journaliste El Guellil, il fondait le Quotidien d'Oran régional avec un groupe de journalistes en 1990.

"El Guellil" est un journaliste au quotidien d'Oran, qui écrit «tranche de vie». Guellil en arabe veut dire : pauvre, malheureux sous-estimé, et indigent»(1).

Donc par le choix du nom « EL GUELLIL » qui signifie le pauvre, le misérable, le chroniqueur veut souligner sa proximité avec les lecteurs.

BABA HAMED est le chroniqueur et le directeur technique du Quotidien d'Oran au même temps.

Conclusion :

Dans un article de presse, le journaliste ne peut pas être tout à fait objectif pour la simple raison que ce premier, comme tout humain, cherche à fait passer à travers les filtres de ses mots, son idéologie, son appartenance et ses croyances.

Le journalisme est un métier dont l'objectif est de rapporter des faits et rien que les faits. Donc, toute tentative de prendre parti face à un sujet put prendre le journaliste vers un chemin, indésirables, sont ses conséquences.

Les textes de presse témoignent d'une richesse au niveau conversationnel et linguistique. En général, ils sont régis par un règlement qui gouverne l'usage et la nature de l'implicite.

Donc, les lecteurs se trouvent dans une situation d'interpréter le sens impliqué en se référant à l'environnement discursif et au savoir partagé.

Introduction :

Avant d'entrer dans le vif sujet, il nous est indispensable de parler dans le premier chapitre du statut de la langue française en Algérie, cette langue qui est considérée comme une seconde langue elle est aussi considérée comme langue d'accès aux savoirs, à la technique à la science caractérisée par une réintroduction timide de cette langue dans l'enseignement. Quant à la langue française, a statut de langue étrangère n°1, son usage est très fréquent chez la majorité des locuteurs algériens en l'occurrence ceux du centre du pays. Aussi, elle est fortement présente dans certaines administrations. Citons à titre d'exemple l'administration du secteur économique, médicale et journalisme ou certaines administratives telles que le certificat médical ou les factures sont en français.

Pour ce qui est du fonctionnement de la langue française, D.Morsly souligne qu'il est déterminé par les rapports que celle-ci entretient avec les langues en présence, à savoir l'arabe et le berbère :

«Le fonctionnement du français dans la réalité algérienne d'aujourd'hui nous semble déterminé par les rapports que celui-ci entretient avec les autres langues en usage ; en Algérie : le berbère, l'arabe «dialectal» ou arabe non officiel et surtout l'arabe «classique» ou arabe officiel, son rival séculaire»¹.

Elle ajoute, par la même occasion que la politique de francisation, pendant l'époque coloniale, constituait une lutte contre "français" :

«C'est en effet contre ce dernier, perçu comme la seule langue «de culture», et même la seule langue tout court, que s'élabore, pendant la période coloniale, la politique de francisation, comme c'est contre le français que se définit et s'instaure l'essentiel de la politique linguistique de l'Algérie indépendante »².

I- Les langues en présence en Algérie :

La situation sociolinguistique de l'Algérie se caractérise par la complexité, par la coexistence de plusieurs langues ou variétés linguistiques, qui sont : l'arabe avec ses deux variétés, l'arabe standard dit classique et l'arabe dialectal, le berbère, appelé tamazight, enfin le français. C'est d'ailleurs ce que signale Gilbert GRAND GUILLAUME, quant il dit : «La société algérienne est pluraliste : dans ses régions, dans ses langues, dans ses conceptions du rapport au passé, à l'avenir, dans ses représentations de l'occident ou du monde arabe »³.

² D. Morsly parle ici de l'arabe

³ CNRS: Lacito

1.1-L'arabe classique

C'est « la première par le nombre de ses locuteurs et son extension géographique dans le monde arabe »¹, considéré principalement comme la langue du coran et de l'islam, elle est essentiellement écrite.

1.2-L'arabe dialectal

C'est la langue maternelle de la majorité de la population, la langue de la première socialisation et de la vie quotidienne, elle est essentiellement orale et différente selon les régions.

1.3-Le berbère ou tamazight

C'est la langue maternelle d'une minorité de la population, les principaux dialectes berbères sont: Le kabyle (Kabylie), le Chaouia (Aurès), le M'zabi (M'zab) ainsi que le parler targui, les Touaregs du Hoggar. Ils sont essentiellement oraux, ils n'ont jamais été codifiés ni uniformisés souvent victimes d'une domination et d'une marginalisation certaines.

Toutefois, nous assistons ces dernières années à des tentatives de revalorisation des parlers et de la culture berbérophone.

1.4-Les langues étrangères :

L'Algérie par sa situation géographique et son histoire mouvementée était en relation avec les étrangers à des degrés et des moments divers, relations qui ont permis le contact des langues, sans entrer dans les détails historiques, nous pouvons citer l'espagnol (L'Ouest Algérien) et l'Italie (L'Est du pays), et le français, cette langue jouit d'un statut particulier dans la société algérienne voire dans la société maghrébine.

Comme le rapporte et le souligne belle et bien Khouloula TALEB IBRAHIMI dans son ouvrage "Les algériens et leurs (s) langue (s)", indiquant notamment :

«Le français langue imposée au peuple algérien par le fer et le sang par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité et constitué un des éléments fondamentaux de la France vis-à-vis de l'Algérie»². En effet, pendant la période coloniale et dès 1830, la France en vue de parfaire la conquête du pays, a mené des opérations de désarabisation et de francisation par la destruction des mosquées et zaouïas (structures et institutions de l'enseignement de l'arabe), celle-ci est bannie de son pays, totalement déclassée et remplacée par l'arabe dialectal, de l'autre côté, d'autres mesures visent à imposer le français et à détruire

² Khouloula TALEB IBRAHIMI "Les algériens et leurs (s) langue (s)", p55.

la société algérienne ainsi, la déformation des patronymes arabes, la francisation des noms des localités et des villes, l'introduction de l'école française »¹.

Quant à l'anglais, ces dernières années, cette langue commence à occuper une place importante dans notre société algérienne du fait que «Aujourd'hui, nous vivons l'époque de la mondialisation avec tout ce qu'elle implique c'est-à-dire que nous sommes dans la communication rapide mondiale par l'avènement d'Internet et du commerce international»².

Il semblerait donc que l'utilisation d'une langue comme l'anglais, la première langue du monde, devient nécessaire et peut révéler d'une démarche mondialiste .Il est important de remarquer que ces langues se distinguent des points de vue de leurs histoires, de leurs structures, de leurs degrés d'usage et de leurs fonctions sociolinguistiques. Elles ont des fonctions distinctes:

L'arabe dialectal et le berbère sont des langues maternelles, l'arabe classique constitue la langue officielle, le français est une langue étrangère, elle représente comme déjà mentionné la langue du travail dans l'enseignement technique et scientifique. En outre, dans les pratiques langagières des locuteurs, ces langues sont en rapport de diglossie, la plus évidente est la diglossie arabe dans laquelle l'arabe standard constitue la variété haute, elle bénéficie du prestige que lui confère son statut en tant que langue officielle des institutions étatiques, l'arabe dialectal est une langue non standardisée mais il représente la langue la plus largement employée par les algériens dans les situations de communications orale.

Le berbère est un vernaculaire régional, employé surtout dans les régions rurales, il présente la variété sur dominée sur le marché linguistique. Le français constitue la première langue étrangère, il occupe toujours des positions importantes, notamment dans l'enseignement supérieur.

Le statut conféré à ces différentes langues, ainsi que les usages sociaux et leurs fonctions sociolinguistiques, leur assignent des valeurs sociales et symboliques inégales.

Selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'Algérie reste le deuxième pays francophone du monde avec 16 millions de locuteurs bien que l'Algérie ne soit pas membre de l'OIF. Le nombre de locuteurs francophones s'élève à plusieurs millions

¹ Khoulta TALEB IBRAHIMI"Les algériens et leurs (s) langue (s),p75.

² S'ajoutent à celles-là l'espagnol à l'Ouest et l'italien à l'Est

mais le nombre exact de ces francophones semble difficile à évaluer, nous remarquons par exemple que les chiffres que nous avons pu constater sur plusieurs autres bases de données sont différents du chiffre donné par Le français en Algérie, qui est la base de cette recherche.

2. Le statut du français en Algérie :

Plusieurs et différentes langues coexistent en Algérie. La colonisation, les invasions, les mouvements de population expliquent leur usage sur le sol algérien.

Les Algériens utilisent ces langues pour leur besoin de communication. D'une part, les langues nationales et l'arabe classique Comme langue officielle et d'autre part, les autres étrangères.

Les statuts des langues étrangères en Algérie sont différents. L'arabe algérien et le berbère constituent les langues nationales, elles sont plus vieilles au Maghreb que l'arabe classique qui est la langue des premiers colonisateurs connus. Le français, l'anglais et l'espagnol sont des langues étrangères. L'arabe classique, quant à lui, est la seule langue officielle du pays. En effet, une langue devient nationale par décision politique, le caractère officiel de la langue s'inscrivant dans la constitution. Mais tous les pays ne se sont pas dotés d'une langue officielle.

Ainsi, la langue nationale est définie comme «la langue d'une entité politique, sociale et culturelle ; toutes les langues d'un pays parlées comme langues maternelles par les natifs »¹ (Garabaghi, 2014). Elle a pour vocation de montrer son appartenance à une communauté, une nation donnée. C'est un élément essentiel pour la cohésion sociale ou pour l'identité nationale. En Algérie, l'arabe algérien et le berbère sont les langues nationales, c'est-à-dire les langues maternelles de groupes ethniques.

Une langue officielle est souvent la langue du colonisateur, c'est aussi la langue utilisée dans le cadre des activités officielles (Garabaghi, 2014), mais ce n'est pas le cas ici. En Algérie, le français, langue du colonisateur le plus récent, n'est pas la langue officielle mais c'est plutôt l'arabe classique qui est la langue officielle. Le français est enseigné dans les écoles, et c'est aussi la langue de l'administration. Le statut du français est, en principe, réduit à celui d'une langue étrangère. Les contacts entre les langues occidentales et orientales enrichissent et contribuent à la diversité linguistique algérienne.

Quant à la langue française, à statut de langue étrangère, son usage est très fréquent chez la majorité des locuteurs algériens en l'occurrence ceux du centre du pays. Aussi, elle est fortement présente dans certaines administrations. Citons à titre d'exemple l'administration du

¹ (Garabaghi, 2014).

secteur économique (factures, bons des commandes, cahier de charge, relevé des émoluments, G50 qui désigne une déclaration mensuelle ou trimestrielle du chiffre d'affaire dans les entreprises... autant de pièces sont en français) ou encore dans la signalétique (dans l'ensemble des panneaux de signalisation dans les différentes villes d'Algérie le français reste présent) aussi, le bon fonctionnement de la langue française dans les administrations publiques de la santé. (Les certificats médicaux, les ordonnances médicales... sont rédigés en langue française). Aussi, les plus forts tirages de la presse quotidienne sont ceux des journaux francophones. Ceci révèle que, malgré son statut de langue étrangère n°1, le français garde une place prépondérante chez le lectorat algérien. L'ancrage de cette langue dans la réalité algérienne remonte, certes, à la période coloniale, mais est ravivé durant la période postcoloniale. En effet, depuis 1962 jusqu'à 1970, le français est considérée «une langue véhiculaire servant au fonctionnement des institutions et un médium d'enseignement dans les établissements scolaires» Ainsi la langue française a permis la formation de plusieurs générations, et les données de plusieurs enquêtes le confirment. Avec la politique d'arabisation entamée en 1964 par le président Ben Bella (arabisation de la première année primaire en 1964), et généralisée par le président Boumedienne (1971. "Année de l'arabisation" proclamée par le président Houari Boumedienne) qui, dans son discours en 1975, lors de la Conférence Nationale du 14 mai sur l'arabisation, a déclaré que:

«La langue arabe et la langue française ne sont pas à comparer, celle-ci n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques et objectives»¹.

Le français voit ainsi son rôle restreint à celui d'«instrument de communication seulement destiné à faciliter l'accès au savoir technique et scientifique»²

Le sommet de Beyrouth (18-20 octobre 2002), semble, par ailleurs, être un virage décisif dans l'évolution des positions de nos dirigeants à l'égard de "la langue de Molière". D'ailleurs, le président Bouteflika a reconnu lui-même lors de ce Sommet que:

«[...]l'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité: Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse, qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre, afin de mieux affronter le défi de la

¹«Maghreb : Francophonie et approche sociolinguistique durant les décennies 60-70.

² Ambroise Queffelec, op.cit., p.68.

modernité et du développement, par nous-mêmes et dans nous-mêmes [...]. L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité»¹.

Selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'Algérie reste le deuxième pays francophone du monde avec 16 millions de locuteurs bien que l'Algérie ne soit pas membre de l'OIF. Le nombre de locuteurs francophones s'élève à plusieurs millions mais le nombre exact de ces francophones semble difficile à évaluer, nous remarquons par exemple que les chiffres que nous avons pu constater sur plusieurs autres bases de données sont différents du chiffre donné par Le français en Algérie, qui est la base de cette recherche.

2.1 -Le statut du français pendant la phase coloniale

La politique linguistique en Algérie ne peut être qualifiée que de paradoxale. Pendant le décret du pouvoir de l'instauration officielle de la politique d'arabisation, qui donne à la langue arabe les caractères d'une langue tridimensionnelle, qui s'explique par le fait qu'elle sera à la fois langue maternelle, première et officielle en Algérie, commence à être appliquée.

Tout de même la langue arabe continue de marquer toujours son absence au niveau de différents domaines, et ce, en tenant compte du fait que cette décision a été prise à une période critique et plus précisément le lendemain de l'indépendance. Cette phase était marquée par une grande sensibilité pour ne pas dire haine à tout ce qui est d'origine française entre autres, dans le côté linguistique, la langue du colonisateur, comme la nomment quelques arabophones (sévères).

Pour parler de cette période nous avons fait recours à une "hypothèse centrale" d'un grand spécialiste de la sociolinguistique, notamment tout ce qui concerne les politiques linguistiques à travers le monde entier et plus précisément encore celles des ex-colonies françaises. Il s'agit de L. J. CALVET qui explique que la relation entre la langue du colonisateur et celle des autochtones (le français et l'arabe dans notre cas) est généralement réalisée par un rapport de supériorité dit "glottophagie". A travers ce rapport, une minorité dominante au biais d'une puissance coloniale finit par imposer sa langue sur une majorité dominée. Ceci se fait au détriment de la langue nationale de cette dernière, jugée ainsi que ses locuteurs d'arriérés et d'inférieurs, car elle n'est valable à transférer ni un savoir ni une culture, ni même pas les traditions et les mythes (sociaux et religieux) qu'elle est censée véhiculer. En revanche, la langue française qui va prendre sa place dans ce nouveau territoire géographique dominera en tant que langue première et officielle. Elle l'est par excellence

¹Jacques Leclerc, op. cit

dans tous les temps et dans différents domaines, que ce soit économique, administratif, pédagogique ou encore culturel et artistique. En deux mots, elle est la langue de la civilisation et d'ouverture sur le monde extérieur. Donc "la glotophagie vise à discréditer la langue autochtone, à la stigmatiser, à la vider de toute fonction digne d'une vraie langue"1 afin d'aboutir à une déculturation du peuple algérien en passant par sa langue véhiculaire de cette dernière notamment de la religion. Ce aspect inhérent à la langue arabe (langue du Coran) en a fait une langue sacrée à laquelle les algériens tiennent de plus en plus. C'est pourquoi les autorités coloniales ont tenté de restreindre son champ d'utilisation. Ce qui fait naître chez les algériens des sentiments de haine vis-à-vis des français et leur langue, et ce, quoi qu'ils l'utilisent quotidiennement surtout dans les grandes villes. Les effets de cette haine vont se manifester clairement dans la période qui suit.

2.2 -La période de l'après-guerre : (bouleversement de la situation du français)

L'Algérie a tenté de renverser la situation linguistique en faisant de l'arabe une langue supérieure et du français une langue inférieure, car, celle-ci est considérée comme une partie de l'héritage français en Algérie, qui s'ajoute à la pauvreté, les épidémies et l'ignorance. Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie comptait plus de 80% de son peuple qui ne sait ni lire ni écrire que ce soit pour le français ou l'arabe. La politique linguistique de cette époque dite nationaliste a voulu à tout prix valoriser la langue arabe en tant que l'image de sa culture et de l'identité arabo-musulmane d'un côté, et de reléguer la langue française à l'arrière-plan d'un autre côté. Celle-ci est présentée comme une véritable menace pour l'identité algérienne tout en négligeant que son instauration en Algérie a demandé plus d'un siècle. Donc il sera difficile pour ne pas dire impossible de réinstaurer une nouvelle administration, une nouvelle école typiquement arabe. Sauf si nous suivons les mêmes étapes de l'instauration du français et ceci ne peut se réaliser sans difficultés, car cela doit être envisageable comme un projet à long terme. Le commencement d'un tel projet doit se faire par la même idéologie française, car il est indispensable pour un bon début d'intérioriser dans l'imaginaire du peuple algérien le même apport de glotophagie. Vu le retard que l'arabe a fait non seulement en Algérie mais partout dans le monde qui à été soit colonisé soit sous dominance européenne, l'intégration de cette idée empruntée à CALVET n'est guère facile. De ce fait, et dans une dernière tentative de sauver l'honneur d'une Algérie récemment indépendante et de sa langue officielle qui est l'un des piliers de l'identité nationale et qui ne doit se mettre à l'écart du développement, les responsables de l'instauration de la politique linguistique dite nationaliste ont tracé comme but majeur la mise à jour de la langue arabe en empruntant des mots français exprimant toute nouveauté dans les différents domaines. C'est ainsi que le locuteur algérien et spécifiquement

celui de la classe intellectuelle a rendu compte que la langue arabe n'est pas encore prête à véhiculer le savoir et la civilisation. Donc elle a opté pour le français, ce qui signifie un échec, plus ou moins, total de la politique de l'arabisation symétriquement à une résistance du français. Ladite langue du colonisateur a pu se réserver une place importante dans le paysage linguistique algérien.

2.3 -La période de confrontation et de cohabitation : L'Algérie un grand pays francophone en-dehors de la francophonie

La dimension multilinguistique de l'Algérie nous exige d'avoir un " esprit plurilinguistique " et de renforcer le rapport, existant déjà, entre l'arabophonie et la francophonie afin d'enrichir de plus en plus le paysage linguistique algérien sans provocation de conflits entre deux langues qui ont pu et su cohabiter depuis 1830. Ceci se réalisera en mettant à part les conflits politiques et l'immense fossé entre deux cultures portées par ces deux langues qui ont fait enrichir chacune le registre de l'autre.

Il est temps de regarder les choses de leur côté pragmatique. Où chacune participe à l'enrichissement du vocabulaire de l'autre. La situation du français en Algérie est caractérisée par un statut flou car :

« La langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique dans le monde. Sans être langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif »¹.

Les algériens ne peuvent changer leur façon typique de communiquer qui se caractérise par le mélange et le chevauchement entre l'arabe et le français et parfois la langue amazighe pour ceux qui l'ont comme langue maternelle. Donc le français en Algérie n'est pas réservé à la classe bourgeoise qui est une minorité, ou à la classe intellectuelle, mais c'est une langue de souche, caractérisée par l'utilisation bien intellectuelle, mais c'est une langue de souche, caractérisée par l'utilisation bien entendu de différents registres de langue. Cette variation linguistique était le sujet d'une étude menée par le haut conseil de la francophonie durant l'année 1993. Cette recherche proprement statistique a indiqué que 60% de la

¹ SABAA, Rabah. La langue et la culture française en Algérie. P 4/5.

population algérienne est considérée comme Francophone, dont 30% d'entre eux été considérés comme des francophones "réelles" (qui maîtrisent parfaitement la langue française, ce sont généralement ceux qui ont fait leurs études pendant la colonisation ou sont issus des universités). L'autre 30% est appelés francophones " occasionnels ". Dans ce cas nous ne pouvons pas parler de la maîtrise, mais d'un bagage linguistique pauvre par lequel la majorité de ces locuteurs sont des jeunes qui n'ont pas fait d'études supérieures seulement, mais aussi ils ont quitté l'école à un bas âge. Ces derniers essayent à tout prix de donner un éclat prestigieux à leur langue en injectant dans leur discours des mots français, puisque ils la considèrent comme la langue du Prestige. Les 40% qui restent ne sont ni " francophones réels" ni " francophones occasionnels" et qui peuvent cohabiter avec cette langue (compréhension acceptable).

Donc ces statistiques sont significatives pour le conseil de la francophonie concernant la consommation de produits culturels français, car l'Algérie est le premier consommateur de ces produit (livre, magazine,...) en Afrique.

2.4 -Le code mixte Algéro-Français (naissance et raisons d'être)

Quoi que son statut -officiellement déclaré- ne dépasse point celui d'une langue étrangère, et bien que son véritable statut fortement reflété par la réalité linguistique en Algérie soit délibérément inédit. Le français malgré tout ceci, assure le rôle d'une langue seconde qui entre en concurrence avec la langue arabe. Malgré la politique d'arabisation totalement appliquée, la langue française a pu se réserver une place, notamment dans les domaines de la technologie et de la recherche scientifique. Cela se manifeste clairement au niveau de nos universités, car la langue arabe n'est utilisée que dans les filières littéraires et des sciences humaines, sans oublier que ces dernières ont au moins un module assuré en langue française qui a comme but primordial de renforcer les étudiants dans cette dernière en leur spécialité. Donc la langue française a réellement affronté tous les domaines de la science. Dans les administrations comme dans la rue là où elle est en contact direct et continu avec les langues maternelles des algériens qui varient entre l'arabe dialectal dans toutes ses tendances et/ou le berbère dans ses différentes variations. Comme suite logique de ce contact, le paysage linguistique algérien a connu un enrichissement dans les deux pôles de ce changement réalisé dans sa majorité à travers des emprunts que chacune d'entre ces langues donne ou reçoit. Mais ces échanges d'emprunts n'ont jamais été suffisants pour refléter l'image socioculturelle portée par une langue quelconque.

De ce fait, et animé par un immense vide causé par une grande différence pour ne pas dire contradiction entre les deux cultures, le locuteur s'exprimant en langue étrangère, et afin

de combler le vide, il se trouve dans l'obligation de faire recours à sa langue maternelle et emprunter des signifiants qui traduisent, parfaitement, des réalités typiquement locales et qui n'existent pas hors de leur territoire culture-linguistique, et que la culture de la langue d'expression ne possède pas. Donc cette dernière ne peut pas traduire une réalité qui n'a pas un équivalent dans la culture qu'elle véhicule. Autrement dit, elle se trouve incapable de transmettre une spécificité qui lui est étrangère. Alors nous pouvons dire que les traditions sociales, les particularités culturelles ainsi que les convictions religieuses, et bien d'autres raisons et facteurs que nous ne pouvons pas citer tous, sont à l'origine de cette innovation.

Mais nous tenons ici à marquer que la créativité lexicale dans une langue étrangère, est différente à celle que fait le sujet parlant dans sa langue maternelle qualifiée par la majorité des linguistes de spontanée, est un acte motivé par les besoins cités là-dessus, et recherché bien entendu. Sinon comment pouvons nous expliquer dans le cas du locuteur algérien s'exprimant en français ? Le fait que le producteur de ces nouveautés ne se limite pas à l'acte d'emprunter des mots de sa langue maternelle à une langue étrangère par laquelle il s'exprime, car, et comme deuxième étape il les manipule selon les exigences de la grammaire française afin de leur assurer l'intégration et les adapter dans le nouveau environnement linguistique.

3-Les variétés de la langue française en Algérie

En Algérie, comme en Afrique et d'autres parties du monde, le français, langue des colons, rentre en contact avec les autres langues locales, ce qui a créé plusieurs variétés de français. La langue française en Algérie est une langue apprise à l'école en général et les Algériens ne parlent ou n'écrivent pas tous ce français de la même manière. La plupart des Algériens maîtrisent plus ou moins cette langue de Molière. Il y a ceux qui maîtrisent parfaitement la langue, il y a ceux qui ont un registre plutôt relâché ou moyen et il y a ceux qui ont une connaissance très limitée du français. Donc, en Algérie comme dans un bon nombre des pays francophones, on distingue trois catégories de locuteurs, en ce qui concerne l'usage la langue française. Il y a tout d'abord deux pôles opposés c'est-à-dire d'un côté, il y a les locuteurs, universitaires, écrivains, qui ont une maîtrise parfaite de la langue française et qui parlent un français **acrolectal**, à l'autre pôle se trouve les locuteurs qui ont une connaissance très réduite de la langue française, un français **basilectal**. Entre ces deux pôles, il y a une troisième catégorie de locuteurs, ce sont les locuteurs du français **mésolèctal**. Nous allons définir de plus près ces trois variétés dans les paragraphes suivants:

3.1- La variété basilectale :

Dans ce groupe, il y a deux catégories de sujets parlants qui font usage de cette variété basilectale. Tout d'abord, nous avons un groupe de locuteurs qui n'ont pas été suffisamment scolarisés et ensuite nous avons les lettrés qui ont suivi leurs cursus scolaires en langue arabe. Commençons par la première catégorie de locuteur basilectal. La langue française reste une langue étrangère en Algérie, c'est une langue qui s'apprend généralement dans les écoles. Il existe toutefois, certains locuteurs qui parlent avec un français peu développé ou de type rudimentaire c'est-à-dire le français basilectal. Ces sujets parlants sont des adultes qui ont, pour une raison ou une autre, quitté les bancs de l'école très tôt, approximativement à un niveau de fin de cycle primaire. Ils sont peu ou non alphabétisés et ils ont appris la langue française en rentrant en contact avec des francophones, c'est le cas par exemple des employés subalternes du secteur tourisme, les facteurs etc. Ces locuteurs se distinguent par un vocabulaire très pauvre les constructions de leur phrase sont souvent erronées et ils ont un accent plus arabe que français comme *telfizyûn* pour télévision ou *tilifûn* pour téléphone. Ceci nous est précisé par Queffélec et al:

Ces adultes ont été obligés de quitter l'école primaire souvent sans le certificat d'études primaires élémentaires, n'ont pas été touchés par l'arabisation et conservent ainsi un savoir résiduel qui leur permet de réaliser quelques interactions à l'aide de la langue française. Ils se particularisent par la maîtrise d'un vocabulaire de type rudimentaire. Ce sont des travailleurs subalternes, petits fonctionnaires, agents de guichet, appariteurs d'administrations diverses (2002, p. 119).

À l'opposé de la première catégorie comportant des locuteurs peu alphabétisés ou illettrés, la deuxième catégorie de locuteurs de français basilectal sont des lettrés arabisés. Peu après l'indépendance, le gouvernement algérien met en place une politique d'arabisation. Il remplace promptement le français par l'arabe classique. Les établissements de l'école primaire, secondaire et plus tard l'enseignement universitaire sont arabisés. Queffélec et al décrivent que «comme la création de sections d'études arabisées à partir de 1975 dans le cycle secondaire, l'arabisation est intégrale en 1980 dans l'enseignement supérieur»¹.

Cette politique d'arabisation a favorisé le jaillissement d'un français basilectal unique à cause de l'arabisation, il devient très basique, celui des lettrés qui ont fait leurs cursus en langue arabe. Ces personnages ont un contact irrégulier et presque inopérant avec la langue française, ce que précise Queffélec et al (2002): «Les seconds correspondent à une population

¹ Queffélec (2002, p. 119).

dont la scolarité s'est surtout faite en arabe et dont le contact avec la langue française n'a été ni régulier, ni efficace»¹.

Leur français se signale par un lexique de français rudimentaire, et de calques sur l'arabe. Ces personnes sont généralement des cadres des fonctionnaires publics, par exemple dans les « wilaya, poste, télécommunications, finances etc »².

3.2- La variété acrolectale :

C'est la variété de français qualifiée d'élitaire, elle s'emploie dans une situation de communication formelle. C'est une variété recherchée, parlée essentiellement par des locuteurs qui sont le plus souvent formés dans les universités françaises ou dans des écoles non-publiques à régime français. Ils maîtrisent parfaitement la langue française et ils gardent un contact très régulier avec elle, et ils exercent, par exemple, des fonctions où le français sert de langue de communication. Ce français acrolectal est fidèle au bon usage d'un français de type académique. Selon Queffélec et al, idéologiquement ces locuteurs préfèrent faire usage de cette variété acrolectale plus que des deux autres variétés, basilectale et mésolectale, pour se démarquer et montrer leur réussite sociale ou académique:

Le français acrolectal (...) est le fait de l'élite francophone du pays et constitue dans la hiérarchie sociolinguistique un indice de la réussite sociale et économique. Les pesanteurs idéologiques (...) ont cependant incité les utilisateurs de cette variété à lui préférer le français mésolectal pour la plupart des interactions sociales. (Queffélec et al, 2002, p. 121)

acrolectale à la variété mésolectale car cette dernière est beaucoup plus adéquate pour la réalité sociale, puisque plus des locuteurs parlent cette dernière.

3.3- La variété mésolectale :

La variété mésolectale est la variété intermédiaire, elle se situe entre le pôle basilectal et le pôle acrolectal. Cette variété est utilisée par des sujets ayant fait leurs études dans des établissements algériens et ayant eu une scolarité plus au moins longue; un « parcours scolaire s'étendant jusqu'à la fin de cycle moyen et secondaire »³. (Queffélec et al, 2002, p. 120).

¹ Queffélec et al (2002) (p. 119).

² (Queffélec et al, 2002, p. 119).

³ (Queffélec et al, 2002, p. 120)

Ces locuteurs ont une bonne maîtrise de la langue française mais pour donner une marque territoriale à leur français et pour s'approprier cette langue, ces locuteurs algériens enrichissent leurs français avec des emprunts aux idiomes locaux, avec des néologismes de toute catégorie. Queffélec et al(2002) explicitent ce refus d'utiliser le français standard comme suit: En net décalage par rapport à la norme exogène du français véhiculée par l'institution scolaire et universitaire, elle traduit l'attitude désinvolte du sujet parlant algérien à l'égard du français (p. 120).

Un peu plus loin, Queffélec et al expliquent la dimension culturelle des choses:

« La proximité et le contact quasi-permanent avec l'arabe algérien et les autres variétés locales contribuent à lui donner une dimension algérienne qui tire sa substance des référents culturels et identitaires marquant la réalité quotidienne du sujet parlant »¹.

Cette variété endogène est principalement utilisée par la presse et les médias dans leurs différentes chroniques pour des lecteurs algériens, c'est aussi la variété des enseignants et des étudiants.

4-L'alternance codique:

L'alternance codique, appelée aussi code switching, est défini selon J.Gumperz peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance codique prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre.

L'alternance codique est le fait de mélanger deux ou plusieurs idiomes dans une même séquence. La plupart des Algériens, étant plurilingues, savent parler plusieurs langues différentes à différents degrés. Le français, langue de communication privilégiée dans l'environnement linguistique et culturel des sujets parlants algériens, est très souvent en contact avec les autres langues locales. Les locuteurs algériens passent souvent d'une langue à une autre. Par exemple, ils mettent en contact les variétés locales, à savoir le berbère et l'arabe dialectal/ algérien, et les langues académiques, le français et l'arabe classique. Voici un exemple donné par Ali Bencherif dans sa thèse (2010).

¹Queffélec et al (p. 120).

Locuteur F.ii. 277 : [tous en famille Hamdoullah + kayen + (Dieu soit loué + il y a) dans mon quartier déjà là-bas fi (à) LILLE Sud il y a un jamaç (une mosquée) + tous le:: les jours euh + ettarawiH (les prières du ramadan) (Extrait 25, conversation 4 (C.4)

L'alternance codique, c'est-à-dire les passages dynamiques d'une langue à l'autre, est l'une des manifestations les plus significatives du parler bilingue. Bien sûr, l'alternance codique ne doit pas être confondue avec le mélange de codes (stratégie de communication dans laquelle le locuteur mêle les éléments et les règles des deux langues) mais elle ne doit pas être uniquement analysée comme la manifestation d'un manque de maîtrise dans l'une des deux langues concernées. Maîtrisée, elle est au contraire la marque d'une compétence bilingue, celle-ci entendue comme compétence originale, spécifique et complexe et non comme l'addition de deux compétences linguistiques séparées (Mariella Causa 2007, N351).

Conclusion :

Comme la langue française forme le nœud de notre étude, nous avons jugé bon d'attirer notre attention sur les langues en présence en Algérie en insistant sur la langue française comme langue étrangère et sur son statut depuis son introduction. C'est dans ce sens qu'un accent a été mis sur les différentes étapes qu'a franchies cette langue dans son ensemble. Nous avons évoqué les différentes périodes qu'elle a rencontrées au cours de son chemin, les réalités sociales et politiques qui l'ont influencée, ce qui nous a permis à la fin de parler sur élément qui est très important qui est l'alternance codique.

3-Raison du choix du corpus :

Les raisons de choix de notre corpus, sont relatives à notre travail de recherche : Notre travail de recherche se base sur la créativité lexicale dans un organe de presse algérien francophone. Des informations relatives à cet organe de presse ont déterminé notre choix

Le journal Le Quotidien D'Oran est un organe de presse écrite algérienne d'expression française, et par conséquent destiné à un lectorat francophone. Grâce à son ton neuf et ses réalisateurs de très grande expérience, ce journal a pu gagner un grand nombre de lecteurs. Selon les statistiques du Centre National de Documentation, de Presse et d'Information (C.N.D.P.I.), Le Quotidien D'Oran est le premier journal francophone du pays avec un tirage de 194.000 exemplaires par jour. C'est le journal le plus lu et qui peut donc offrir des informations importantes sur les différents usages linguistiques des locuteurs algériens.

Notre choix est lié également à la façon d'écrire des journalistes de ce journal: Le quotidien d'Oran est connu par le caractère spécifique de sa production journalistique, il associe un certain nombre de journalistes qui se caractérisent par des capacités de rédaction et une très bonne maîtrise de la langue française.

Les journalistes du Quotidien D'Oran se soutiennent d'un français dont la propriété se situe au niveau lexical. La lecture ce journal, permet de rendre compte d'un usage foisonné des néologismes et des emprunts.

La période que nous avons choisie pour faire notre analyse, Coïncide avec un contexte politico social très particulier ; elle jalonne d'évènements qui ont marqué l'actualité elle jalonne d'évènements qui ont marqué l'actualité sur l'échelle nationale et internationale entre le /01/2016 et le 15/06/2016 :

3.1-Evénements nationaux:

La hausse des prix des tout les produits: Après la politique de "TAKACHEF»; les prix des produits de consommation courante ont augmenté.

Les élections parlementaires et le célèbre slogan Sma3 sotak..

Ainsi la vidéo du youtubeur- humoriste DZ Joker qui a critiqué le gouvernement et expliqué les raisons de son abstention au prochain rendez-vous électoral. Et qui a influencé sur le peuple Algériens.

Diminution de taux de participation aux législatives de 2017.

La démission du président du parti du FLN qui est remplacé par le docteur J.ould Abbas.

L'anticipation des dates de BEM et du BAC en de mois de Ramadhan: La ministre de l'éducation a programmé les deux examens officiels baccalauréat et le BEM, à cause de l'arrivée du ramadhan 2017 à la fin du mois de mai. Jalonne d'évènements qui ont marqué l'actualité sur l'échelle nationale entre le /01/2016 et le 15/06/2016 :

4 Les sources de l'emprunt

Comme nous venons de le mentionner juste avant, l'emprunt qui porte une deuxième nomination celle de "néologie externe" est l'un des piliers sur lequel s'appuient toutes les variétés locales du français dans le monde entier. Ainsi en Algérie, en analysant le corpus mis à notre disposition, le rédacteur de la chronique se réfère à un vocabulaire externe à celui dont il s'exprime. Ceci pour refléter le plus fidèlement possible des réalités typiquement locales. Le recours à la langue maternelle n'est pas si simple car le lecteur de la chronique remarquera que les mots empruntés ne proviennent pas de la même source. En effet, cette situation est due, légitimement, à la multiplicité du paysage linguistique de l'Algérie qui varie entre l'arabe (classique/dialectal) et le berbère dans ses différentes versions (kabyle, chaoui, mouzabite ...). En réalité, l'existence d'un mot emprunté du berbère dans notre corpus est très rare pour ne pas dire irréalisable. Toutefois, les emprunts à l'arabe (classique/dialectal) marquent une forte présence. Donc à cette phase ; nous allons nous baser sur la récolte de ces emprunts, pour les classer selon leurs langues d'origine. Ainsi, nous aurons à faire à trois catégories, dans lesquelles vont se distribuer les emprunts.

4.1 L'emprunt à l'arabe classique

Du fait que l'arabe classique est la langue officielle en Algérie, sa manifestation à travers les emprunts n'est pas seulement claire, mais aussi générale puisque ils dans les différents domaines de la vie quotidienne. De nombreux termes ont été par la suite intégrés dans le vocabulaire de la langue standard et classés dans les dictionnaires de la langue française. Ces termes ne feront pas le propos de notre étude car nous nous intéressons particulièrement aux lexies, qui ne sont ni adaptées ni encore intégrées. Donc et pour ne pas se retrouver dans l'obligation de justifier le pourquoi de telle ou telle classification, nous allons citer ces lexies dans leurs cotextes d'où nous les avons collectées. La prise en considération du cotexte.

4.1.1 Les mots empruntés à l'arabe classique :

Titre et numéro de la chronique	Date de la chronique	Mots empruntés à l'arabe classique	Sens du mot emprunté	D'origine d'utilisation
-El ma tar N°1	30/04/2017	-El ma tar ¹ -Dirassa -t'soub moubacharatene fel b'har	-La pluie -Une étude -Il pleut directement dans dans la mer.	Scientifique

Ce qui est remarquable dans cette liste de lexie ont la tendance scientifique de la majorité d'entre elle Ceci s'explique par le fait l'intégration de l'arabe dans le système linguistique de l'Algérie, qui a été purement amazighophone et francophone est réalisée grâce à l'Islam qui s'est instauré d'une manière pacifiste et le système d'arabisation qui a essayé de supprimer ce héritage dans l'Algérie.

4.1.2 L'emprunt à l'arabe dialectal

Plus que n'importe quel auteur, le chroniqueur a tendance à emprunter de son dialecte plus que de la langue classique. De ce fait, le français local en Algérie est riche concernant les mots emprunté au dialecte qu'au classique. Cette richesse a aussi permis une variation, car l'emprunt à l'arabe dialectal provient de tous les domaines de la société (politique, économique, religieux, culturel, sportif, artistique...).

4.1.2 Les mots empruntés à l'arabe dialectal :

Titre et numéro de la chronique	Date de la chronique	Mots empruntés à l'arabe dialectal	Origine du mot emprunté	D'origine d'utilisation

¹ El ma tar 30/04/2017

Chapitre II : la créativité lexicale et la néologie lexicale : manifestation d'une interférence conceptuelle

N°1-Yâtik darsa	01/04/2017	-Darssa ² -Ya d'hrari ³ -« r'çaca wela darssa » ⁴ -Tahou drosshoum -Guelk -Nechha -Hel foumek	Une dent -Les enfants -proverbe algérien -Ses dents ont tmobé -Ils ont dit -Un coup de dent -Ouvre ta bouche	-Médicale
N°2 Visite	02/04/2017	-Boumba ⁵ -Koul -Fiya mard sokar ⁶ -Mourkanti -Omra -Meida -Lbène		-Sociale
N°3 «mé-lot-dit!»	03/04/2017	-Bâtima ⁷ -Karoussa -Ouine kanou -Zautorités	-Un bâtiment -Une voiture -Ou est ce qu'ils sont -Autorités	-Sociale

² Yâtik darsa 01/04/2017

³ Yâtik darsa 01/04/2017

⁴ Yâtik darsa 01/04/2017

⁵ Visite 02/04/2017

⁶ Visite 02/04/2017

⁷ mé-lot-dit 03/04/2017

Chapitre II : la créativité lexicale et la néologie lexicale : manifestation d'une interférence conceptuelle

N°4 <i>Sur mesure</i>	20/04/2017	-Oualou ⁸	-Rien	Sociale
N°5 Garro	22/04/2017	-Khorti fi khorti -garro ⁹	Que des mensonges -Une cigarette	-Sociale
N°6 Et que	23/04/2017	-Aucun nom emprunt	-Aucun nom emprunt	-Aucun nom emprunt
N°7 Si si là dos scie	24/04/2017	-Maarifa fi lkteb -Maarifa fi lktef ¹⁰ -Si daoui chakhssia -Quassamène -Bni -Ya oulidi -La chkara -Essi système	Monsieur Daoui - La hymne National -Mon fils -L'argent Le système	-Sociale
-Rail rail N°8	25/04/2017	-Rahma ¹¹ -Tchof tchof -Yaltof ¹² -Moulana -Ichef -Sitou	- -regarde - - - -c'est tout	Sociale

⁸ *Sur mesure* 20/04/2017

⁹ Garro 22/04/2017

¹⁰ Si si là dos scie 24/04/2017

¹¹ Rail rail 25/04/2017

¹² Rail rail 25/04/2017

Chapitre II : la créativité lexicale et la néologie lexicale : manifestation d'une interférence conceptuelle

-N°9 <i>On importe</i>	26/04/2017	-Fel Bled ¹³ -Si rais -Khotna -Amala -Bladna -Yaakhi -El perisidène	-dans le pays - monsieur le président -Alors -Notre pays -Le président	-Politique -Sociale
-N°10 Intox	27/04/2017	-Aucun néologisme	-Aucun néologisme	-Aucun néologisme
-Intox N°11	27/04/2017	-Rahma ¹⁴ -Tchof tchof	- - tu vois	-Sociale
-N°12 <i>Terreur</i>	29/04/2017	-Errougdi ¹⁵ -Une bent -El bled -Chouf	-Dort -Une fille -pays, région -regarde	-Sociale
N°13 <i>El ma tar</i>	30/04/2017	-El ma ¹⁶ -Yasi -Coulina	-L'eau -Monsieur -On est arrêté	-Politique
N°14 <i>Goul toujours</i>	02/05/2017	-Goul ¹⁷	-Dit	-Sociale
N°15 <i>Au féminin</i>	03/05/2017	-Lyam ¹⁸ -Mazal -Rojla -Ghalta	-Les jours -Pas encore Brave Une erreur	-Sociale

¹³ On importe 26/04/2017

¹⁴ Intox 27/04/2017

¹⁵ Terreur 29/04/2017

¹⁶ El ma tar 30/04/2017

N°16 Les niches	04/05/2017	-Horma ¹⁹ -El-Hadj	-Une femme	-Religieux

4.1.2.1 Emprunt d'une suite de mot

« Allah-ghaleb » qui se dit dans une situation où nous serons incapable de faire face au destin et à la volonté de dieu.

5. La dérivation affixale

À côté de l'emprunt, la dérivation affixale est un des grands piliers de la créativité lexicale. Différemment des anciennes générations qui avaient tendance à la maîtrise du français standard et à l'application de ses règles. Les dernières générations sont enclines à la créativité. Le partisan de cette nouvelle tendance utilise la langue selon ses besoins exigés par les conditions de son vécu, qu'elles soient politique, économique, social ou encore culturel, le locuteur ne se bloque jamais. Motivé par l'immense besoin, le sujet parlant algérien exprimant en français fait recours à sa langue maternelle. Il peut aussi s'exprimer à partir d'une unité de base qui correspond à l'idée qu'il veut transmettre. L'utilisation d'une unité lexicale à laquelle il colle un affixe a comme but primordial de soutenir la base pour assurer une transformation du sens visé.

5.1 Les mots Dérivés d'une base française :

Le "er" pour les verbes :

Titre et numéro de la chronique	Date de la chronique	Les verbes	Le « er »
-Et que N°01	23/04/2017	-Camoufler ²⁰	-Déguiser à une façon de rendre méconnaissable

²⁰ Et que 23/04/2017

Chapitre II : la créativité lexicale et la néologie lexicale : manifestation d'une interférence conceptuelle

-N°02 Goul toujours	02/05/2017	-Déverser ²¹	-Faire couler de l'eau D'un lieu dans un autre
- N°02 Au féminin	03/05/2017	-Boycotter ²²	-Refuser d'acheter un Les produits ou services
- N°03 <i>Si si là dos scie</i>	24/04/2017	-persuader ²³	-Amener quelqu'un à persuader à croire ou à vouloir quelque chose.

5.1.1Le suffixe "ation" pour le nom d'action

Titre et numéro De la chronique	Date de la chronique	Le nom d'action	Le suffixe "ation"
-N°01 Intox	26/04/2017	-Satisfaction ²⁴	-action de satisfaire quelqu'un
-N°02 Garro	22/04/2017	-Association ²⁵	-reflète la réunion de plusieurs personnes associer

5.1.2Le suffixe "isation" pour le nom d'action :

Titre et numéro de la chronique	Date de la chronique	Le nom d'action	Le suffixe "Isation"
-N°01 Rail rail	24/04/2017	Climatisation ²⁶	-Climatiser+isation
Goul toujours	02/05/2017	mondialisation ²⁷	-mondiale+isation

²¹ Goul toujours 02/05/2017

²² Au féminin 03/05/2017

²³ Si si là dos scie 24/04/2017

²⁴ Intox 26/04/2017

²⁵ Garro 22/04/2017

²⁶ Rail rail 24/04/2017

²⁷ Goul toujours 02/05/2017

a)Le'' eur'' pour le complément d'agent

Titre et numéro De la chronique	Date de la chronique	Le nom d'agent	Le suffixe 'eur'
Goul toujours N°01	02/05/2017	-Menteur	-Qui a l'habitude de mentir
N°02 On importe	26/04/2017	-Exhausteur²⁸	-

De plus à cette liste de suffixes fortement utilisés nous avons pu repérer pas mal d'exemples liés à des préfix, à des suffixes et parfois les aux deux. À cette étape les dérivés seront classés selon la structure de leur formation :

b)Préfixe+base

Titre et numéro De la chronique	Date de la chronique	Le mot	Le préfixe	La base	La dérivation
-N°01 Sur mesure	20/04/2017	-Mécontent ²⁹	-Mé	-Content	-préfixe+adjectif
-N°02 On importe	26/04/2017	- Inauguration ³⁰	-In	-Auguration	-Préfixe+nom d'action
-N°03 Intox	27/04/2017	-Désinformé ³¹	-Dés	-Désinformé	-Préfixe+verbe

²⁸ On importe26/04/2017

²⁹ Sur mesure20/04/2017

³⁰ On importe26/04/2017

³¹ Intox27/04/2017

c)Base + suffixe

Titre et numéro De la chronique	Date de la chronique	Le mot	Le suffixe	La base	La dérivation
-N°01 intox	27/04/2017	Agitation ³²	-“Tion”	-Agiter	verbe+suffixe
-N°02 <i>Si si là dos scie</i>	24/04/2017	-ramassage ³³	-“age”	-ramasser	Verbe+suffixe
-N°03 Terreur	29/04/2017	Argumentation ³⁴ Argumentaire	-“ation” “Aire”	Argument	Nom+suffixe

5.1.2. Issu d'une base empruntée

À ce stade le classement des dérivés ne sera plus fait selon la catégorisation des affixes les plus utilisés, mais elle sera réalisé à savoir la langue de laquelle il a été emprunté. De ce fait, nous aurions à faire à deux classes différentes aux quelles nous allons mentionner brièvement la structure englobant le mot emprunté.

De l'arabe classique :

Dans ce genre la base est souvent soudée à un suffixe :

‘‘El ma tar’’³⁵

‘‘El bhar’’

6. La composition: structures morphologique et graphique

La combinaison de mots est une des formes de la créativité lexicale. Cette juxtaposition est à l'origine de création d'une unité lexicale complexe dite « mot composé ». Selon "Larousse dictionnaire de linguistique", la composition « Désigne la formation d'une unité

³²Intox27/04/2017

³³ Si si là dos scie24/04/2017

³⁵ El ma tar30/04/2017

sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue »³⁶.

Donc ces mots soudés l'un à l'autre peuvent exister indépendamment dans une suite de mots. De ce fait, la juxtaposition d'un mot à un affixe ne fait plus partie de la composition. En revanche, la linguistique traditionnelle définit le mot composé comme : « ... une unité lexicale formée soit par association de deux lexèmes, soit par adjonction d'un préfixe à une base lexicale »³⁷. Cette définition empruntée à MOUNIN s'oppose à celle que propose la nouvelle tendance qui se forge au tour de la deuxième formation, car les linguistes contemporains ont toujours tendance à : « Considérer comme composées que les unités formées de deux lexèmes pouvant figurer de façon autonome dans des phrases ce qui exclut les formes à préfixes »³⁸...

Par ailleurs, les formes dérivationnelles qu'elles portent le nom dérivation ou non, sont opposées, selon quelques linguistes, à la composition. Cette contradiction est l'une des raisons qui ont exigé que la composition ne soit distribuer ni dans la classe des mots empruntés ; ni encore dans celle des dérivés. La manifestation de la dérivation dans un mot composé (préfixe + base1 + base2 / base1 + base2 + suffixe) ; ou de l'emprunt dans cette même classe (base fr + base ar / base ar + base fr / base ar + base ar), ne peut que multiplier les formes sous lesquels se manifeste le mode de composition.

6.1 La morphologie du mot composé :

Totalement différent au mot simple, qui s'unit avec d'autres dans un syntagme et se sépare dans un autre. Un mot composé doit se reproduire tel quel, en bloc, dans les différentes utilisations. Il doit garder une morphologie stable. Ce qui veut dire que les éléments du composé doivent préserver leur distribution qu'ils soient tirés de la même langue ou non. Autrement dit, les composants du mot complexe ont une distribution stricte et la moindre transformation morphologique va causer inévitablement un changement intégral au niveau sémantique. De ce fait, nous avons estimé d'une grande importance le classement des mots composés selon l'origine de leurs composants et la distribution de ces derniers au sein du composé.

³⁶UBOIS.J et al, Larousse dictionnaire de linguistique, Paris, 1999.P 106.

³⁷MOUNIN Georges, Dictionnaire de la linguistique, 2eme édition, 2004, P 77.

6.2 La composition à bases empruntées :

Concernant cette formation des mots nous n'avons pu recueillir qu'un seul exemple "benammisse" où les deux composants sont empruntés. L'un à l'arabe l'autre à la langue amazighe. L'assemblage de ces deux éléments sous cette distribution (base arabe + base amazighe) sert à refléter une réalité crue de la société Algérienne. Et que chacun de ces mots ne peut la traduire seul, ou en se combinant avec un autre mot quelconque.

6.3 Composition à bases françaises :

De plus au transfert d'un sens voulu, qui reflète une image du vécu de tous les jours. Cette forme joue un rôle primordial dans l'enrichissement du vocabulaire français. Car le mot qui a comme composants deux unités d'origine française aura peut-être plus de chance d'être adapté dans le lexique de cette langue.

Conclusion général :

Les constatations faites d'après les différentes lectures que nous avons faites nous ont permis de dire que la créativité lexicale du français en Algérie n'est pas une exception, car ce phénomène se manifeste dans tous les territoires où se cohabitent deux langues ou plus. Concernant le français, même les pays qui l'ont comme langue officielle font recours aux langues maternelles pour emprunter des mots, ou à l'invention de nouveaux mots pour refléter des réalités locales.

La créativité lexicale du français en Algérie telle que démontrée par cette étude tient de deux voies d'analyse différentes mais complémentaires. Le champ d'intersection est évidemment la langue qui assure une certaine dépendance entre ces études. C'est pourquoi dans la présente recherche nous n'avons pas pu négliger la part assez importante de la sociolinguistique, qui situe la créativité lexicale dans le contexte de contact des langues. La créativité de nouveaux mots dans ses différents procédés est, selon la sociolinguistique, un acte plus ou moins conscient que d'autres qui proviennent du même phénomène tel que les interférences linguistiques et l'alternance codique jugées dans la plus part du temps comme des structures fautives résultant de la non maîtrise de la langue.

Cependant la créativité lexicale est aussi telles que l'interférence et l'alternance codique un recours à la langue maternelle (ou à la production de nouveaux mots par dérivation ou composition) due dans ce cas à l'incapacité de la langue d'expression et non pas au manque de maîtrise chez le locuteur.

Donc cet acte est en vérité un phénomène productif qui a participé à l'enrichissement de la langue française d'un côté (l'existence de pas mal de mots (emprunts) adaptés dans les dictionnaires français en est la preuve), d'un autre il est le moteur productif sur lequel se fonde l'existence d'une variété locale en Algérie. l'adjonction de deux éléments ou plus, ainsi que les normes qui dictent leurs distributions dans un énoncé. Au terme de ce travail, nous pouvons nous permettre de dire que la particularité du français en Algérie est une réalité dont la créativité lexicale est un pilier fondateur. Cette variante tente de présenter le plus fidèlement possible les traits (berbère, arabe) de la société algérienne. Cette présentation est réalisée par des procédés de créativité respectant les règles grammaticales de la langue française. Ce degré de conformité ou non à ces règles a constitué le centre d'intérêt de ce travail. En définitive, nous pouvons confirmer toutes les hypothèses proposées en amont de notre étude. Les mots créés respectent, presque, totalement les règles grammaticales françaises. Sauf dans les cas des mots empruntés où l'application des règles peut modifier la

valeur sémantique ou attribuer des changements intégraux sur les formes graphique et/ou phonologique à une unité étrangère connue de plus par une grande fidélité à sa langue d'origine.

Bibliographie :

Ouvrages

1. GARDES-TMINE, Joëlle. La grammaire : phonologie, Morphologie, lexicologie-,Edition Armand Colin, Paris, 2003.
2. LEHMANN, A, MARTIN-BERTHET, F. Introduction à la lexicologie (Sémantique et morphologie), Edition Nathan, 2002.
3. LIMAM, Abdou. Langues maternelles et citoyenneté en Algérie, Edition Dar El Gharbe, 2002.
4. MORTUREUX, Marie-Françoise. La lexicologie entre langue et discours, Edition Armand Colin, 2004.
5. SAID-AMER, Tayeb. l'Algérie face à son avenir (politique), Edition El-hikma, Alger, 2000.

Dictionnaires :

1. DUBOIS. J, GIACOMO. M, GUESPIN. L., MARCELLESI. C, MARCELLESI. .B, J-P.MEVEL. J-P, Dictionnaire de linguistique, 2ème édition Larousse Bordas/VUEF, 2002.

Articles :

1. AMARGUI, Lahcen. «Le français du Maroc et l'emprunt à l'arabe», P.43-52, in Le français au Maghreb, 1995, 272 p.
2. BENZAKOUR, Fouzi. «Le français au Maroc. Processus néologique et problèmes d'intégration»P.61-76, in : Le français au Maghreb, 1995, 272 p.
3. BOUHDIBA. A .N, Farouk. «La licence de langues en Algérie : Des questions et quelques repense», P.17-24, in Revue maghrébine des langues : Acte du colloque national sur l'enseignement des langues étrangères en Algérie, Edition dar el gharb, 2003, 314p
4. BOUHADIBA, Lelloucha. «Linguistique constructionnelle et enseignement des langues», P.115-120, in Revue maghrébine des langues : Acte du colloque national sur l'enseignement des langues étrangères en Algérie, Edition dar el gharb, 2003, 314p.
5. DEBOV Valéry, «Les éléments arabes du français écrit en Tunisie (contribution à une réflexion sur l'unité/la diversité du français maghrébin)»,P.107-110, in Le français au Maghreb, 1995, 272 p.

6. DERRADJI, Yacine, «L'emploi de la suffixation –iser, -iste, -isme, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie», P.111-120, in Le français au Maghreb, 1995, 272 p.

Sitographie :

1. BAGGIONI.D, «Réflexions sur le concept de français régional et ses conditions d'application aux français de l'océan indien», P 97-111, in Inventaire des usages de la francophonie : nomenclature et méthodologie, Edition. AUPELF-UREF, Paris, 1993.
2. BOULANGER Jean-Claude, «Pour dire aujourd'hui», P 2/2, in Le français, langue de modernité, volume 4, 2000.
3. DERRADJI Yacine, «Le français en Algérie : Langue emprunteuse et empruntée», Université de Constantine, P. 9/9
4. DERRADJI Yacine, «Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?», P. 7/7, Université de Constantine.
5. ILUNGA NTUMBA Willy, «La créativité lexicale du français en RDC : un cas D'analyse lexicologique en contexte», P. 10/10, Université de Kinshasa.
6. QUEFFELEQ, A. «Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans les français d'Afrique», Université de Provence, INaLF-UPRESA 6039, P 9/9
7. RAHAL Safia, «La francophonie en Algérie : mythe ou réalité ?», Université d'Alger, P. 4/4, in Cultures et langue, la place des minorités.
8. ROBILLARD, D. «Le concept de particularité lexicale : élément de réflexion», P 113-135, in Inventaire des usages de la francophonie : nomenclature et méthodologie, Edition. AUPELF-UREF, Paris, 1993.

